

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 31 Décembre 2013 - 28 Safar 1435 - N° 468 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Réunion dimanche prochain du Conseil supérieur de la magistrature

Page 4

M. Lamamra souligne les principes cardinaux qui guident la diplomatie algérienne

Page 5

NOUVEL AN
DK NEWS
présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité au peuple algérien.

Page 2

Le Président Bouteflika signe la loi de Finances 2014



► Encourager davantage l'investissement productif

C'est fait ! La loi de Finances 2014 a été signée, hier lundi, par le chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika. Le paraphe de cette loi est ainsi le gage d'une bonne santé de l'économie nationale et de ses institutions. Il faut à ce niveau relever que cette loi de Finances, qui prévoit un encouragement aux investissements productifs et la

croissance économique, est passée sans encombre tant au niveau des commissions à l'APN que devant les parlementaires et les membres du Conseil de la nation. Elle a été examinée et votée dans la plus grande transparence et un engagement sans faille du gouvernement pour mener à bien les objectifs de cette loi

de Finances. Il s'agit dès lors de consolider les grands agrégats économiques, les fondements d'une économie basée sur la production agricole, des hydrocarbures et de l'industrie, avec en aval un secteur des services qui prend de plus en plus d'envergure avec la généralisation des Ntic dans notre pays.

Suite P.3

B. Branki

GHARDAÏA LES DIGNES HÉRITIERS DE MOUFDI ZAKARIA
L'Algérie au-dessus de tout

Page 4



LE PROFESSEUR BADREDDINE MITICHE, CHEF DE SERVICE À L'EHS (CLINIQUE CENTRALE DE CHIRURGIE PLASTIQUE ET DES BRÛLÉS), INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

«**2/3 des brûlés soignés sont des enfants**»



FOOTBALL
PLAFONNEMENT DES SALAIRES DES JOUEURS
Des présidents exigent «des sanctions sportives» contre les clubs réfractaires

Page 22

SCIENCE et VIE
GASTRO et GRIPPE
5 conseils pour les éviter pendant les fêtes

Pages 12-13

Il neige sur les Aurès



Page 2

TLEMCEN
Saisie de 7,450 kg de kif traité provenant du Maroc

Page 10



Régions Nord : 16° à Alger

- Temps voilé à nuageux avec averses de pluies localement plus fréquentes sur les régions intérieures Ouest et Centre et vers les côtes Est en cours de journée.
- Les vents seront de secteur nord à nord-ouest (20/30 km/h). La mer sera agitée.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

- Temps voilé à nuageux sur le Nord Sahara avec faibles pluies locales. Ailleurs, ciel partiellement voilé. Les vents seront de secteur nord-est (30/50 km/h).

Alger	max	16°	min	05°
Oran	max	17°	min	04°
Annaba	max	16°	min	06°
Béjaïa	max	18°	min	06°
Tamanrasset	max	24°	min	05°

BATNA La neige annonce la nouvelle année sur les montagnes

Les premières neiges de l'hiver 2013-2014 ont fait leur apparition sur les montagnes de la région de Batna tombées dans la nuit de dimanche à hier marquant par endroits jusqu'à 10 cm d'épaisseur. Les flocons de neige qui ont commencé à tomber sur la ville et ses environs, devenant plus drus et serrés tard dans la nuit de dimanche, ont perturbé la circulation routière, notamment à Teniet El-Abed et Arris où l'épaisseur de la neige a atteint par endroits plus de 25 cm. La pouudreuse qui recouvre tous les reliefs du voisinage de la ville de Batna, n'a pas eu d'incidences sur le trafic routier. Cependant, des appels à la prudence sont lancés aux usagers.

Les prix des légumes ont commencé à décroître graduellement dans les marchés de la capitale après une flambée fortement ressentie au début du mois de décembre, a constaté l'APS lors d'une virée dans des marchés de proximité.

Au marché communal de Sidi M'hamed (Ali Melah), le prix de la courgette qui était de 300 DA au début du mois de décembre oscille actuellement entre 200 et 160 DA.

Le prix de la courgette a baissé en raison de sa disponibilité sur le marché contrairement à la précédente période, lance un commerçant qui céda ce produit à 160 DA. Le prix de la tomate est également passé de 160 à 120 DA.

ANDI Workshop sur la débureaucratisation de l'acte d'investir dimanche à Tébessa

L'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) organisera dimanche prochain à Tébessa un workshop sur la débureaucratisation de l'acte d'investir, a indiqué hier un communiqué de l'agence.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'un large programme de rencontres locales et régionales de sensibilisation et d'information, s'articulera autour de la sensibilisation des représentants des administrations et des organismes publics, sur l'importance de leur rôle dans l'accompagnement des investisseurs et la facilitation des procédures liées à la réalisation de leurs projets, note l'agence.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2014 !

DK News présente au peuple algérien, ses vœux de prospérité, de santé, de progrès dans une Algérie résolument tournée vers le progrès économique et social : «Bonne et heureuse année 2014 !» DK News ne paraît pas le 1^{er} janvier; il paraîtra le 2 janvier 2014.



No comment

FIN D'ANNÉE FLAMBOYANTE SUR NOS MARCHÉS



COMMERCE Baisse des prix des légumes à Alger

LAGHOUAT 443 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

TÉBESSA 4.500 aides attribuées pour l'habitat rural en 2013

Au moins 443 foyers disséminés à travers des régions enclavées de la wilaya de Laghouat ont été raccordés au réseau de gaz naturel durant le mois de décembre, a-t-on appris hier auprès de l'entreprise Sonelgaz. L'opération a permis le raccordement, grâce à un réseau de transport de 35 km, des foyers dans les zones de Hassiane Dib, Bouzertala, Lalmaya (commune de Guettat Sidi Saâd), et dans les communes de Sebgueg et Tadjerouma, a-t-on précisé. Favorablement accueillie par les populations locales, car venant à point nommé avec la période des rudes conditions climatiques hivernales, cette opération a porté le taux de raccordement au réseau de gaz naturel de la wilaya à 90 %, selon la même source.

Quelques 4.500 aides à la construction de l'habitat rural ont été attribuées durant l'année de 2013 dans la wilaya de Tébessa, a-t-on indiqué, hier à la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Ces aides dont 3.000 du programme complémentaire de l'année de 2013, et 1.500 aides, du fonds de la caisse nationale de logement (CNL), sont de l'ordre de 700.000 DA par unité, précise-t-on à la DUC. La wilaya de Tébessa a bénéficié au titre du programme national de l'habitat rural, depuis sa mise en œuvre en 1995, de près de 20.000 unités, réparties à travers ses 28 localités, en fonction des priorités et des besoins exprimés par chacune d'entre elles, a-t-on fait savoir de même source.

Le programme quinquennal 2010-2014 a affecté à cette wilaya, rappelle-t-on, plus de 25.000 logements, dont 12.500 logements publics locatifs (LPL), le reste concerne les logements promotionnels aidés (LPA), de l'agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) et de la résorption de l'habitat précaire (RHP).

TAMANRASSET Campagne de plantation de 1000 arbustes

Une campagne de plantation d'un millier d'arbustes a été menée hier dans la zone de Taberkat, à Tamanrasset, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) de la VI^e Région militaire (RM). La campagne, à laquelle ont également pris part des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, est organisée en coordination avec l'Organisation nationale de protection de l'environnement et d'échanges touristiques et la conser-

vation des forêts de la wilaya. Placée sous le thème «Plantons ensemble un arbre pour chaque Algérien», elle vise, entre-autres objectifs, le développement de la culture de l'environnement et la lutte contre la désertification, a indiqué l'inspecteur régional à la direction régionale de la communication, l'information et l'orientation (DRCIO) de la VI^e RM, le lieutenant-colonel Salim Soufi.

Le Président Bouteflika signe la LF 2014

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé lundi la loi de finances de l'exercice 2014 qui prévoit un budget de 7 656,2 milliards de DA dont 4 714,5 milliards pour les dépenses de fonctionnement et 2 941,7 milliards pour les dépenses d'équipement. Le chef de l'Etat a apposé sa signature sur le texte portant loi de finances 2014 au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement.



Encourager davantage l'investissement productif

La loi de finances (LF) pour 2014, signée lundi par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est consacrée essentiellement à l'encouragement de l'investissement productif, à la maîtrise des importations et à l'amélioration de la qualité du service public. La LF 2014, qui n'introduit pas de nouvelles taxes ni d'augmentation d'impôts, prévoit des dépenses de 7 656,2 milliards de DA (mds DA), dont 4 714,5 milliards pour les dépenses de fonctionnement et 2 941,7 milliards pour les dépenses d'équipement, alors que les recettes se situeraient à 3 455,6 mds de DA, en hausse de 10,4% comparativement à 2013. Le déficit est ainsi de l'ordre de 3 438 milliards de DA représentant 18,0% du Produit intérieur brut (PIB), contre un déficit prévisionnel de 18,9% en 2013, 25,4% en 2012 et 34% en 2011. Basée sur un prix de référence fiscal du baril de pétrole à 37 dollars, cette loi table sur une croissance économique de 4,5% globalement et de 5,4% hors hydrocarbures et sur une variation de l'indice des prix à la consommation de 3,5%.

Pour atteindre ces objectifs, la LF 2014 introduit de nouvelles mesures pour encourager l'investissement productif, promouvoir la production nationale et favoriser la création d'emplois. A cet égard, elle prévoit l'exonération des véhicules et les remorques produits localement de la taxe sur les transactions de véhicules neufs. Les concessionnaires automobiles et les importateurs de véhicules seront obligés d'installer une activité industrielle ou de service qui a un lien direct ou indirect avec l'industrie de l'automobile dans un délai de trois ans. Dans le même contexte, la LF 2014 contient plu-

sieurs dispositions visant à remettre de l'ordre dans le marché national du véhicule neuf, notamment la limitation de l'importation des véhicules aux seuls concessionnaires automobile et l'interdiction à ces derniers d'importer pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leur propre réseau de distribution. Par ailleurs, les concessionnaires doivent, lors de la souscription de leurs cahiers des charges, importer un quota de véhicules roulant au GPL et GNC. Pour encourager l'investissement, la LF 2014 prévoit la suppression des dispositions spécifiques relatives aux modalités d'octroi des avantages pour les projets d'investissement dont le montant est supérieur à 500 millions de DA et inférieur à 1,5 milliard de DA.

La loi introduit aussi un allégement des procédures d'agrément en faveur des projets d'investissement étrangers directs ou d'investissement en partenariat avec des capitaux étrangers. Les investissements étrangers en partenariat, qui contribuent au transfert du savoir-faire ou qui arrivent à un taux d'intégration nationale supérieur à 40%, profitent d'autre part des avantages fiscaux et parafiscaux du CNI (Conseil national de l'investissement), selon un article de la LF.

Mesures de soutien à la production nationale

Les investisseurs étrangers ne seront pas, d'autre part, obligés de passer par le CNI car l'examen préalable de ce conseil n'a fait, aux yeux du gouvernement, que retarder le processus de création de sociétés en partenariat. Une nouvelle mesure a été introduite autorisant jusqu'à fin 2015, le dédouanement des équi-

ments d'occasion de moins de deux ans qui ne sont pas produits ou montés en Algérie, et ce au profit des producteurs et promoteurs qui s'engagent à les garder au moins pendant cinq ans.

D'autre part, la LF 2014 reconduit l'exonération des droits de douanes et de la TVA applicables aux produits et aux matières premières de la filière avicole, pour une année non renouvelable, à partir du septembre 2013. Et pour favoriser la production des engrangements, il est proposé d'exonérer de l'IBS, pour une durée de trois ans, les opérations de production de l'urée destinée à la vente sur le marché national.

Cette mesure est justifiée par le souci de promouvoir la production nationale d'urée destinée à l'usage agricole au moment où les besoins en engrangements, dont l'urée, sont actuellement couverts par l'importation, avec une facture de plus de 100 millions de dollars en 2010.

La LF 2014 a décidé aussi de faire bénéficier les sociétés cotées en bourse d'une réduction de l'IBS égale au taux d'ouverture de leur capital pour une durée de cinq ans à compter du premier janvier 2013.

Le paiement des importations destinées à la revente en l'état peut se faire par le biais du crédit documentaire ou par la remise documentaire, selon les nouvelles dispositions de la LF. Concernant l'investissement dans les wilayas du Sud, la loi introduit des nouvelles mesures de facilitation: les jeunes promoteurs et les chômeurs de ces wilayas éligibles aux dispositifs Ansej, Crac et Angem bénéficieront, en matière d'IRG, IBS et de la TAP, d'une prorogation à 10 ans de la période d'exonération fiscale.

LF pour 2014 par les chiffres

La loi de finances (LF) pour 2014, signée lundi par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, permettra la mise en œuvre de la dernière tranche des dépenses d'équipement inscrites dans le programme quinquennal 2010-2014.

Voici les chiffres clés de cette loi :

1- Le cadre macroéconomique :

La LF 2014 est basée sur :

- Un prix de référence de pétrole de 37 dollars et d'un prix du marché à 90 dollars.
- Un taux de change de 80 DA/dollar
- Des exportations d'hydrocarbures de 57,4 milliards (mds) de dollars.
- Des importations de 50 mds de dollars.
- Une croissance économique de 4,5% et de 5,4% hors hydrocarbures.
- Une inflation de 3,5%

2- Les dépenses :

- Les dépenses projetées par la LF 2014 sont de 7 656,2 mds de DA, contre des dépenses de 6 879,8 mds DA dans la loi de fi-

nances (LF) pour 2013, soit une hausse de 11,28%.

- Plus de 4 714,5 mds de DA de ces dépenses sont consacrés au fonctionnement, contre 4 335,6 mds DA en 2013, et 2 941,71 mds de DA, contre 2 544,2 mds DA en 2013, à l'équipement.

Les dépenses de fonctionnement projetées pour 2014 s'affichent ainsi en hausse de 8,7% par rapport à 2013 alors que celles d'équipement sont en hausse de 15,6%. Les dépenses d'équipement sont réparties à raison de 2 050,34 mds de DA pour l'investissement et 891,36 mds de DA pour les opérations en capital.

Pour ce qui est de l'investissement, les crédits sont répartis comme suit :

- 781,6 mds de DA pour les infrastructures économiques et administratives
- 243,8 mds de DA pour l'éducation et la formation.
- 236,6 mds de DA pour la réalisation d'in-

frastructures socioculturelles.

- 203,5 mds de DA pour l'agriculture et l'hydraulique.
- 127,5 mds de DA pour le soutien de l'accès à l'habitat
- 29,3 mds de DA pour le soutien aux services productifs.
- 2,8 mds de DA à l'Industrie.
- 65 mds de DA pour les PCD (Plans communaux de développement)
- 360 mds de DA pour des dépenses diverses.

Quant aux opérations en capital, elles portent sur :

- Le soutien à l'activité économique (dotations des comptes d'affectation spéciale et bonification des taux d'intérêt) : 661,3 mds de DA
- Programme complémentaire au profit des wilayas : 70 mds de DA
- Provision pour dépenses imprévues : 160 mds de DA.

national, et répondre dans des conditions idoines à la demande sociale.

Il y a ainsi des mécanismes contenues dans cette loi de finances qui devraient intervenir à chaque fois que le coût de la vie devient difficile pour les algériens, de nature également à trouver des solutions rapides en cas de surchauffe économique et de hausse soudaine des prix des denrées alimentaires.

Mais, fondamentalement, cette loi de finances 2014 a été concue pour accorder la priorité aux secteurs prioritaires comme l'éducation, la défense nationale, l'agriculture, et la recherche ainsi que la formation professionnelle.

Bref, une loi de finances 2014 à la mesure des ambitions de développement national équilibré, avec une égale distribution de la richesse nationale sur l'ensemble des régions et des secteurs productifs. En toile de fond, l'amélioration des conditions de vie des algériens et la poursuite de l'application d'un programme de développement quinquennal du président Bouteflika.

Suite page 1

Boualem Branki

Cette loi de finances 2014 n'introduit pas de nouvelles taxes ni d'augmentation d'impôts. Les dépenses seront de 7 656,2 milliards de DA (mds DA), dont 4 714,5 milliards pour le fonctionnement et 2 941,7 milliards pour l'équipement. Quant aux recettes, elles devraient se situer autour des 3 455,6 mds de DA, en hausse de 10,4% comparativement à 2013.

La confection de cette loi de finances a par ailleurs mobilisé l'attention du gouvernement en ce qu'elle doit globalement soutenir les investissements créateurs d'emplois, de richesse et de plus value, des indicateurs de nature à donner les contours d'autant d'une bonne santé financière de l'Algérie, qu'assurer la poursuite dans des conditions idéales du programme de développement du Président.

Il s'agit également d'une plus grande justice sociale que cette loi de finances va introduire pour équilibrer l'effort de développement

Répartition du budget de fonctionnement 2014 par département ministériel

Le texte de loi de finances 2014, signé lundi par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, prévoit un budget de fonctionnement d'un montant de 4 714,5 milliards de DA. Voici la répartition par départements ministériels des crédits ouverts au titre de ce budget, en dinars algériens.

- Présidence de la République	9.422.733.000
- Services du Premier ministre	2.712.507.000
- Défense nationale	955.926.000.000
- Intérieur et Collectivités locales	540.708.651.000
- Affaires étrangères	30.617.909.000
- Justice	72.365.637.000
- Finances	87.551.455.000
- Energie et mines	41.050.228.000
- Ressources en eau	38.922.265.000
- Affaires Religieuse /Wakfs	24.260.117.000
- Moudjahidine	241.274.980.000
- Aménagement du territoire/Env	2.405.141.000
- Transports	13.148.714.000
- Education nationale	696.810.413.000
- Agriculture et développement/rural	233.232.749.000
- Travaux publics	19.405.864.000
- Solidarité nationale/Famille	135.322.044.000
- Culture	25.233.155.000
- Commerce	23.801.125.000
- Enseignement sup./Re/Sci	270.742.002.000
- Relations avec le parlement	27.754.700.000
- Formation et Enseignement/Prof	49.491.196.000
- Habitat et urbanisme	19.449.647.000
- Travail, Emploi/Sécurité/Sociale	274.291.555.000
- Santé et Réformes/hospitalière	365.946.753.000
- Tourisme et Artisanat	3.007.737.000
- Jeunesse et sport	36.791.134.000
- Développement industriel	4.452.530.000
- Postes et TIC	3.680.186.000
- Pêche et ressource/Halieutique	2.323.410.000
- Communication	18.630.359.000
- Sous total	4.243.755.743.000
- Charges communes	470.696.623.000
- Total général	4.714.452.366.000.

Les autorisations de programme ont été plafonnées à 2 744,3 mds de DA contre un plafond de 2 240,2 mds DA en 2013. Ces autorisations couvrent le coût des réévaluations du programme en cours et celui des programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de 2014.

3-Les ressources:

- Les ressources attendues sont par ailleurs de 4 218,18 mds de DA contre 3 820 mds de DA en 2013, soit une hausse de 10,4%. Les ressources ordinaires sont de 2 640,45 mds de DA, contre 2 204,1 mds DA en 2013. La fiscalité pétrolière budgétisée pour 2014 s'élève à 1 577,7 mds de DA (1 615,9 mds DA en 2013).

Le déficit budgétaire prévu pour 2014 est de 3 438 mds de DA (45 milliards de dollars), contre un déficit de 3 059,8 mds DA en 2013. Le texte prévoit une croissance de 4,5% (contre 5% en 2013) et une inflation de 3,5% (4% en 2013). **APS**

Réunion dimanche prochain du Conseil supérieur de la magistrature

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) se réunira dimanche prochain en session ordinaire, a-t-on appris lundi de source judiciaire.

Il est attendu que le CSM, sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, procède à un mouvement de magistrats, à la promotion du corps, ainsi qu'à l'examen de recours, a indiqué la même source à l'APS.

Le CSM s'était réuni en novembre dernier en session élargie pour le renouvellement partiel de ses membres représentant les tribunaux administratifs.

Le 16 septembre 2012, le Conseil s'était réuni, également en session élargie. Il avait procédé à un mouvement restreint des magistrats en raison de la mobilisation de ce corps pour la supervision des élections locales qui étaient prévues le 29 novembre.

Il avait procédé, par la même occasion, à la nomination d'une promotion composée de 528 nouveaux magistrats ainsi qu'à la titularisation d'environ 280 magistrats.

Il avait également accordé des mises en disponibilité à 10 magistrats et des détachements et fins de détachement à 7 autres.

Quant aux promotions dans les grades, environ 800 magistrats en avaient bénéficié.

De sources proches du CSM ont indiqué à l'APS que ce dernier s'est réuni trois fois pour des questions disciplinaires. Lorsqu'il se réunit, dans de pareilles circonstances, le conseil est présidé par le premier président de la Cour suprême.

La loi organique fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du CSM prévoit deux sessions élargies par an.

Le CSM, présidé par le chef de l'Etat, est composé d'un vice-président, le ministre de la Justice en l'occurrence, de magistrats représentant les différentes juridictions ainsi que de six personnalités choisies par le président de la République en dehors du corps de la magistrature.

Ses attributions consistent en la nomination, la mutation et la promotion des magistrats. En sa formation disciplinaire, il statue sur les poursuites disciplinaires engagées contre les magistrats.

ÉVÈNEMENTS DE GHARDAÏA : La situation se normalise

Six personnes présumées impliquées dans les échauffourées entre jeunes qu'a connues dernièrement la ville de Ghardaïa ont été placées sous mandat de dépôt, a-t-on appris lundi auprès de la Cour de Ghardaïa.

Ces personnes ont été interpellées en flagrant délit pour «actes de vandalisme, destruction et incendie de biens publics et privés, ainsi que pour coups et blessures par jet de pierres sur corps constitué», a précisé la même source.

Neuf autres personnes présumées impliquées dans ces événements ont été placées sous contrôle judiciaire et l'enquête suit toujours son cours pour déterminer les responsables de ces incidents, a ajouté la même source.

Deux autres jeunes, issus de wilayas limitrophes, ont été également arrêtés en flagrant délit de casse et de vol de magasins, a indiqué la même source, ajoutant que ces deux jeunes, placés sous mandat de dépôt, profitait de ces événements pour voler.

Des jeunes des quartiers Hay El-Moudjahidine et Ksar de Ghardaïa se sont affrontés, la semaine dernière, avant que ces af-



frontements en nocturne ne s'étendent à d'autres quartiers de la ville et ne se transforment en scènes de vandalisme, d'incendie et de vol de commerces.

La mise en place d'un dispositif des forces de sécurité a permis la maîtrise de la situation et le retour au calme dans la région.

Hormis une soixantaine de blessés, aucune perte humaine n'a été enregistrée durant ces échauffourées, a-t-on signalé de source hospitalière.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait indiqué que «tout Algérien a le droit d'exprimer des revendications, mais cela doit se faire dans le strict respect de la loi» et «le respect des biens d'autrui».

Il avait en outre appelé, en marge d'une récente visite dans une wilaya de l'Est du pays, les citoyens à «revendiquer pacifiquement leurs droits et dans un cadre organisé

sans recours aux incendies, à la dégradation et à l'insulte qui demeurent des phénomènes étrangers à notre société».

M. Sellal avait insisté sur la nécessité de «conforter le front interne», appelant les Algériens à «l'entraide loin de toute haine et rancœur».

Le Premier ministre annoncera prochainement une initiative pour mettre fin aux échauffourées entre jeunes dans certains quartiers de la ville de Ghardaïa, avait indiqué samedi à Alger le ministre de la Communication, Abdekader Messahel. M. Sellal est quotidiennement en contact avec les notables de la wilaya de Ghardaïa et «annoncera prochainement une initiative» à ce sujet, avait indiqué M. Messahel lors d'une conférence de presse périodique qu'il avait animé conjointement avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

LES DIGNES HÉRITIERS DE MOUFDI ZAKARIA L'Algérie au-dessus de tout

Ce qui se passe à Ghardaïa est d'une ressemblance étrange et grave avec ce qui s'était produit au début de cette année à Tizioutourine. Les forces du mal tentent de frapper et de déstabiliser l'Algérie par tous les moyens. Leurs capacités de nuisance sont sataniques du fait des méthodes et des procédés auxquels elles ont recours.

La vallée du M'zab qui reste un symbole de sagesse et de maturité, a tendance à être travestie pour ternir l'image d'une population hautement respectée et aux valeurs intrinsèques reconnues voire admirées. Les forces du mal tentent ainsi de confronter les sunnites et les ibadites de la région, sachant qu'il s'agit à l'origine de rixes entre extrémistes des deux camps.

Pis encore, certaines parties malveillantes œuvrent à jeter de l'huile sur le feu en évoquant

«un génocide» à Ghardaïa. Face aux fauteurs de troubles, les jeunes de Ghardaïa sont sortis en masse pour scandaler des slogans glorifiant l'unité nationale. Les «One, two, three vive l'Algérie», scandés par la population de Ghardaïa ont été suffisants pour adresser un message sans ambiguïté aux semmeurs de troubles. Les jeunes de la région, encadrés par les notables de la Vallée du M'zab, ont tenu à affirmer leur algérianité et leur attachement à l'unité nationale.

Ces jeunes affirment qu'ils sont les dignes héritiers du poète Moufdi Zakaria, auteur des paroles de l'hymne national Kassamen. La population mozabite ne veut aucunement trahir la mémoire et l'esprit de Moufdi Zakaria, enterré à Ghardaïa. S'inspirant de son nationalisme et de son amour incomparable pour l'Algé-

rie, les Mozabites, sunnites et ibadites, font face aux agressions et aux attaques des forces du mal qui récidivent dans leurs tentatives de porter atteinte à toute la région et, par conséquent à l'Algérie.

Des groupes de jeunes, étrangers à la ville et dont certains seraient des repris de justice, selon les forces de sécurité, tentent de semer la terreur dans la ville. Ces «mafias» et «intrus» ont été dénoncés par les autochtones, lesquels n'ont pas manqué de les signaler aux forces de sécurité. C'est dire toute la complexité de la situation et l'urgente nécessité pour les plus hautes autorités du pays d'agir. D'ailleurs, le gouvernement s'apprete à prendre des mesures radicales et efficaces afin de ramener le calme dans la région et mettre fin aux agissements des groupes agissant au

noms des Mozabites. Dans le même sens, la riposte du président de l'Association des oulémas musulmans algériens, Abderezak Guessoum a été, on ne peut plus claire. Il a affirmé que ceux qui colportent des rumeurs sur un présumé génocide à Ghardaïa doivent assumer leurs responsabilités devant l'histoire et devant les hommes dans la mesure où des rixes entre extrémistes ne peuvent en aucun cas porter atteinte à la cohabitation millénaire entre sunnites et ibadien.

Il a affirmé que les notifications de ces incidents regrettables et que les oiseaux de mauvais augure obéissent à un plan ourdi par des partis hostiles à l'Algérie et l'unité du pays, acquise au prix de nombreux sacrifices.

Kamel Cherif

HABITAT:

Aucun relogement dans la wilaya d'Alger avant l'achèvement des équipements d'accompagnement

La distribution des logements n'est pas souhaitable en l'absence des équipements d'accompagnement, notamment leur raccordement au réseaux d'alimentation en eau potable, de l'assainissement et de l'électricité et du gaz, a estimé lundi le Président par intérim de l'assemblée populaire de la wilaya d'Alger, Abdellah Benzaim.

Il a indiqué en marge d'une journée d'information sur le rôle de l'entrepreneuriat dans le développement de la wilaya d'Alger qu'il «fautachever toutes les structures d'accompagnement en cours de réalisation avant de distribuer les loge-

ments des nouvelles cités».

Selon lui, «les nouveaux logements doivent disposer de toutes les commodités (eau, électricité, gaz, assainissement) afin d'offrir des conditions de vie décentes aux habitants».

En outre, «les cités (d'habitation) doivent disposer de tous les équipements publics (écoles, marché) avant leur distribution». Sur la question de l'habitat précaire à Alger et les demandes de relogement de leurs résidents, il a souligné que «nous disposons du recensement de 2007 concernant les habitations précaires. Depuis le nombre des familles occupant les bidon-

villes a augmenté», avant de préciser que «c'est pour cela qu'il faut examiner à nouveau les listes des prétendants». Le wali Abdellah Zoukh a assuré lors de visites sur le terrain, que les logements seront distribués à ceux qui en ont vraiment besoin. Mardi dernier, il avait lancé un appel au calme à la suite des manifestations des habitants de certains quartiers précaires de Baraki, à l'appui de revendications pour leur relogement. Le wali d'Alger avait appelé «la population au calme et à accorder sa confiance aux différents responsables de la wilaya chargés des préparatifs des opérations de reloge-

ment». Dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire, la wilaya d'Alger a bénéficié d'un programme de 35 000 logements en 2008. Quelque 20 000 logements sont «fin prêts» à la distribution, selon le wali, qui a conditionné cependant ces affectations à la fin des travaux d'une commission spécialisée. «Il n'y a aucun logement à distribuer pour le moment. Il faut laisser les commissions d'étude travailler», avait expliqué M. Zoukh. Ces logements sont notamment implantés dans les communes de la banlieue sud d'Alger comme Ouled Chebel et Birtouta.

APS

M. Lamamra souligne les principes cardinaux qui guident la diplomatie algérienne

► M. Lamamra souligne le « dynamisme » des relations algéro-françaises

► La construction de l'UMA n'avance pas à la « vitesse nécessaire »



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a souligné les principes cardinaux qui guident la diplomatie algérienne, réaffirmant son socle historique et relevant sa constance à contribuer à la consolidation de la paix dans la région et sur la scène internationale.

Dans un entretien au mensuel Afrique Asie dans son édition de janvier à paraître aujourd'hui, le chef de la diplomatie a relevé que la politique extérieure de l'Algérie a «surabondamment» démontré, tout au long des cinquante dernières années, qu'elle a une «capacité de mobilisation considérable» sur la scène régionale et internationale.

Il a souligné aussi que cette capacité tient, entre autres, au «prestige intarissable» de sa lutte de Libération nationale et au fait aussi que la diplomatie algérienne «a bien établi ses titres de force de proposition et de bâtisseur de solutions consensuelles dans bien des situations sensibles et complexes». Le chef de la diplomatie a ainsi perçu l'élection de l'Algérie au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et sa réélection au comité exécutif de l'Unesco, comme un «renouvellement de la confiance» placée dans l'Algérie et dans sa «capacité à rebondir après les défis de grande ampleur qu'elle a surmontés», notamment dans le domaine de la sécurité.

En siégeant au Conseil des droits de l'Homme et au Conseil exécutif de l'Unesco, l'Algérie, a-t-il affirmé, «apportera son expérience en matière de développement socio-économique et de lutte contre les extrémismes pour lesquels elle a payé un lourd tribut» et «contribuera à faire du dialogue et de la coopération les instruments de compréhension mutuelle pour l'amélioration de ses propres performances».

Sur le rôle de l'Algérie dans sa politique constante de soutien aux mouvements de libération, à la décolonisation et au principe d'autodétermination des peuples. M. Lamamra estime que c'est grâce à «l'engagement dans l'action» que le peuple algérien a réussi à s'affranchir du joug colonial.

«Incontestablement, ce combat héroïque a marqué, de façon indélébile, l'histoire contemporaine en enrichissant le droit international de ce principe d'autodétermination qui est bien ancré dans les relations internationales», a-t-il

souligné. Il a affirmé «qu'il s'agit de la question de la Palestine ou de celle du Sahara occidental, l'autodétermination est la solution».

«L'application du principe démocratique de la libre détermination des peuples permettra de garantir les droits de ces peuples et d'assurer la pérennité de la paix dans leurs régions d'appartenance, car il s'agira d'une paix reposant sur des bases solides et saines», a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, indiqué que l'Algérie «suit attentivement» les événements qui se déroulent dans sa région d'appartenance, «particulièrement en Libye» et qu'elle «ne ménage aucun effort pour soutenir le gouvernement libyen dans ses efforts visant à rétablir la paix et la sécurité et pour construire les institutions nationales du pays».

Le chef de la diplomatie a, en outre, indiqué que l'Algérie a pris «des dispositions nécessaires pour renforcer le contrôle aux frontières, afin de s'assurer que les groupes terroristes opérant dans tel ou tel pays voisin ne pourront pas se replier en territoire algérien».

Concernant la prévention, la gestion et le règlement des crises affectant le voisinage de l'Algérie, il a souligné l'intérêt de mettre en place des stratégies reposant aussi bien sur le pilier sécuritaire que sur des leviers politiques, y compris la bonne gouvernance, économiques, sociaux, humanitaires, culturels et cultuels observant que l'absence d'ingérences étrangères motivées par des agendas particuliers est un autre facteur important.

L'Algérie croit en l'efficacité des initiatives créatives de l'UA

M. Lamamra a, par ailleurs, soutenu que l'Algérie «a foi dans la rectitude, la légitimité et l'efficacité des initiatives créatives de l'Union africaine en la matière» et qu'elle est «partie prenante à toutes les dynamiques qui tendent à structurer la paix, la sécurité et la stabilité dans tout son environnement géopolitique».

S'agissant du nord Mali, le ministre des Affaires étrangères a réitéré la position de l'Algérie consistant le rejet de toute intervention militaire en dehors du droit international et son soutien aux solutions politiques et au dialogue inclusif comme moyen de règlement de la crise au Mali.

Il a ainsi ajouté que la recherche et la promotion d'une solution pacifique par le dialogue «s'impose tout naturellement entre Maliens eux-mêmes, ceux qui rejettent le terrorisme et la violence et s'engagent clairement pour le respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de la République du Mali».

Il a également indiqué qu'au-delà du Mali, l'Algérie «a œuvré et continue d'œuvrer activement» avec ses voisins sahariens pour mettre en place une stratégie commune permettant aux pays du voisinage de «s'approprier collectivement la gestion sécuritaire de l'espace sahelo-saharien, dans le contexte de l'architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine».

M. Lamamra a alors rappelé que l'Algérie a engagé des moyens colossaux qui ont permis de «réduire sensiblement la menace terroriste et contribuer à sécuriser les populations et les installations dans les zones frontalières à l'intérieur des frontières nationales, avec un effet positif sur le voisinage immédiat».

Sur la «criminalisation» des paiements de rançons aux groupes mafieux et terroristes, il souligné que la diplomatie algérienne s'est employée «concrètement» au cours de ces quatre dernières années à engager la communauté internationale sur la voie de la «criminalisation» du paiement des rançons aux groupes terroristes en contrepartie de la remise en liberté de personnes retenues en otage.

Mobilisation au niveau africain...

M. Lamamra a précisé que l'Algérie a agi au niveau africain pour une «mobilisation» autour de la prise en charge de cette question (criminalisation du paiement de rançons) par les Nations unies.

Sur la situation en Syrie et en Libye, il a rappelé que la politique extérieure de l'Algérie «s'inscrit désormais dans une dynamique qui tend à prendre davantage en charge les intérêts des deux pays et répond aux attentes des deux peuples» algérien et français.

Il a également assuré l'existence d'une «volonté commune» des présidents Bouteflika et Hollande de «pousser, sans cesse plus loin, les frontières du possible dans cette relation algéro-française» qu'il a qualifiée de «spécifique».

A propos du «partenariat stratégique» entre l'Algérie et les Etats-Unis, le chef de la diplomatie a relevé que les deux pays «nourrissent une grande ambition». «Doter le partenariat entre l'Algérie et les Etats-Unis de perspectives larges et lointaines, mettre la qualité du dialogue politique en rapport et en harmonie avec l'importance des échanges économiques, projeter une vision stratégique partagée des enjeux, défis et opportunités de la sécurité collective dans toutes les aires d'intérêt commun, tous ces axes de réflexion et d'effort devraient donner de la consistance au dialogue stratégique algéro-américain», a-t-il conclu.

PAIEMENT DE RANÇONS Le consensus moral et politique existe mais n'a pas encore été codifié

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé que même si un consensus moral et politique existe, sur le plan régional et international, quant à la condamnation de la prise d'otages et de l'extraction de rançons, il n'a cependant pas encore été codifié dans un instrument juridique international de portée universelle. Il a indiqué, dans un entretien au mensuel *Afrique Asie* dans son dernier numéro à paraître mardi, que la diplomatie algérienne s'est employée «concrètement» au cours de ces quatre dernières années à engager la communauté internationale sur la voie de la «criminalisation» du paiement de rançons aux groupes terroristes en contrepartie de la remise en liberté de personnes retenues en otage. Il a précisé aussi qu'elle a agi dans ce sens au niveau africain pour une «mobilisation» autour de la prise en charge de cette question par les Nations unies. Il a relevé dans ce contexte que l'Union africaine (UA) a «pleinement soutenu» cette initiative et que des «progrès notables» ont dès lors été enregistrés, notamment au niveau du Conseil de sécurité de l'Onu qui a adopté, en décembre 2009, la résolution 1904 introduisant une disposition incriminant, «même de manière allusive», le paiement de rançons.

Le chef de la diplomatie a également rappelé que cette question a été également - et pour la première fois - abordée par le Conseil des droits de l'homme sous l'angle de l'impact du versement de rançons sur la jouissance des droits de l'homme, et ce à la demande des pays africains, ajoutant que plus récemment encore, les efforts de l'Algérie ont abouti au sein du Forum global contre le terrorisme (FGCT), à l'adoption du mémorandum d'Algier. Ce mémorandum «contient les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre des rançons par des terroristes et l'élimination des avantages qui en décluent», a-t-il dit.

Il a rappelé par ailleurs, que les dirigeants du G8 se sont engagés, lors de leur dernier sommet en juin 2013, à refuser de verser des rançons en cas d'enlèvements de leurs ressortissants par des terroristes et ont appelé les entreprises à respecter ce principe.

L'Algérie, a assuré M. Lamamra, «compte persévéra dans ses efforts, en collaboration avec ses partenaires, pour parvenir au lancement rapide de nouvelles discussions à l'Onu sur l'adoption d'instruments et mécanismes contraintifs» qui permettraient d'«aller plus loin» que ce qui est acquis dans la résolution 1904 du Conseil de sécurité. Considérant que les rançons représentent une «partie seulement» de la problématique du financement du terrorisme, M. Lamamra a relevé que la jonction du terrorisme avec le trafic de drogues et d'autres manifestations du crime transnational organisé est «générateur de ressources financières sans doute plus importantes encore».

De son point de vue, il importe que la coopération antiterroriste internationale adopte une «approche d'ensemble» de la problématique du financement du terrorisme, et en soumette tous les gisements à des instruments juridiques «de même nature et de même valeur obligatoire», dans un effort de «grande envergure» mené par toute la communauté internationale.

DIPLOMATIE M. Rachid Benlounès nouvel ambassadeur d'Algérie à Djibouti

Le gouvernement de la République de Djibouti a donné son agrément à la nomination de Rachid Benlounès en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République de Djibouti avec résidence à Addis Abeba, a indiqué lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

LE PROFESSEUR BADREDDINE MITICHE, CHEF DE SERVICE À L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ (CLINIQUE CENTRALE DE CHIRURGIE PLASTIQUE ET DES BRÛLÉS), INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

L'ATOUT PRÉVENTION

« 2/3 des brûlés soignés sont des enfants »

- L'EHS d'Alger prend en charge 6000 cas urgents par an

L'Etablissement hospitalier spécialisé des grands brûlés d'Alger prend en charge 6000 cas urgents chez les enfants par an, a affirmé hier le Professeur Badreddine Mitiche, chef de service de l'établissement. Lors d'une conférence de presse animée au forum du quotidien *DK-News* le Professeur Mitiche a précisé que la prise en charge des enfants brûlés pose un "sérieux" problème sanitaire en raison de l'incapacité de l'établissement de prendre en charge le flux important d'enfants malades venus de différentes wilayas du pays. Il a en outre indiqué que 4000 (2/3 des cas) sur 6000 cas sont "graves" et nécessitent une hospitalisation de plusieurs mois relevant que la prise en charge de ces malades nécessite de "grands" moyens. Entre 6 à 7 % des cas graves sont mortels, certains sont exposés à l'amputation des membres et une partie du visage, a-t-il dit. Le spécialiste a déploré le manque de services et de cliniques spécialisées dans les brûlures pour couvrir toutes les régions du pays, soulignant l'existence de plusieurs projets dont la clinique de la cité Ain Naâđja et Oran et une autre à l'Est algérien. Il a appelé à cette occasion, à la multiplication des campagnes de prévention pour réduire le nombre d'accidents notamment domestiques dont sont souvent victimes les enfants. Le Professeur Mitiche a recommandé d'autre part, de verser de l'eau tiède sur les parties du corps exposées aux brûlures pour atténuer la douleur.

L'établissement hospitalier spécialisé des grands brûlés d'Alger situé à l'avenue Pasteur (Alger), prend également en charge parfois des patients censés être évacués à l'hôpital de Douéra.

APS



Ph. Madjid Nait Kaci

Said Abjaoui

Les brûlés. Les grands brûlés, les enfants brûlés. Plus graves sont les brûlés, plus il y en a qui s'immobilisent. Il y a de quoi s'inquiéter pour mieux comprendre. Y-a-t-il une logique indiscutable dans ce processus ? Là n'est pas l'objet de cet article, ni de la conférence dont on va parler.

En tout cas, les brûlures font partie de l'actualité. Et cela entraîne bien des drames.

Quelles sont les causes les plus fréquentes des graves brûlures et comment nous en préserver ? Quel premier geste à faire et qui peut sauver ? Pour nous en parler, pour nous rassurer, et pour que nous les membres de la presse puissions transmettre le message, le forum du quotidien, *DK News* a invité hier le Professeur Badreddine Mitiche, chef de service à l'établissement hospitalier spécialisé de la Clinique centrale de la chirurgie plastique et des brûlés.

Où en sommes-nous ? La clinique centrale prend en charge les enfants brûlés, no-

tamment au deuxième et troisième degré. Les brûlés sont un problème de santé publique. Chaque année, 6000 brûlés se présentent aux urgences dont 2/3 sont des enfants. 1000 d'entre eux nécessitent leur hospitalisation. Les cas les plus difficiles sont orientés vers l'hôpital de Douéra.

La prise en charge est très coûteuse et les moyens sont importants, telle la vêtement spécial qu'on ne confectionne pas ici. Pas remboursable par la sécurité sociale. Nous enregistrons un taux de mortalité de 6 à 7%. Les séquelles sont invalidantes, parfois des amputations de membres, des traces indélébiles si c'est le visage qui en est touché. Il y a un nombre insuffisant de centres de prise en charge.

Avant 1974, il n'y avait aucune structure de prise en charge des brûlés. C'est en

1974 que fut créée la première structure spécialisée par les professeurs Bouayed et Benhemla qui ne s'occupait que des enfants. Puis, fut créée à Douéra une structure de prise en charge des grands brûlés par le professeur Benhemla. Ce fut le tour

d'Oran d'en accueillir une autre. La prise en charge du malade est faite par une équipe multi disciplinaire, dont la réanimation, jusqu'à la chirurgie qui fait de la greffe de peau. Nous ne faisons pas de la culture de peau, qui nécessite un équipement avancé. La culture de peau consiste à recueillir 1 m² de peau à partir d'1 cm².

La durée d'hospitalisation est de plusieurs mois quand la brûlure est importante. Pour cette prise en charge, on enregistre le manque de diététiciens et l'insuffisance de la formation à la fonction nutritionnelle.

Culture de la peau 1 cm² donne 1m²

Taux de mortalité: 7%

6000 brûlés par an aux urgences de la Clinique centrale

Les brûlés, une question de santé publique

Aucune structure spécialisée avant 1974





Une médecine très lourde

O. L.

La Clinique centrale de l'avenue Pasteur, à Alger, dont le professeur et homme de l'art est le chef de service reçoit 6000 brûlés de tout le territoire national, bien qu'il existe des centres analogues à Oran, Ain Naâdja (réservé aux ayants droit), Douéra, Annaba, Constantine et Sétif (spécialisés en réanimation et pansements).

Au regard de l'étendue du pays, de la fréquence des accidents domestiques et industriels, cela est nettement insuffisant. Il y a cependant des progrès notables : la prise en charge est de qualité, la formation de spécialistes est en cours (résidanat, assistantat, etc.). Le problème est le manque de paramédicaux et ceux qui «sont affectés à la clinique demandent une nouvelle affectation, car le travail est fatigant et éprouvant émotionnellement s'agissant de soins aux enfants».

Le professeur Mitiche est pédiatre de formation et s'est spécialisé dans la réparation des lésions occasionnées par les brûlures en reprenant des études et en participant à des stages à l'étranger.

Ce chef de service de la clinique centrale dispose de 65 lits dont 8 de réanimation, 34 de préparation avant la greffe et 25 pour le traitement des séquelles des greffes et traitements.

Quelle que soit l'origine de la brûlure : thermique, électrique ou caustique, la prise en charge est très douloureuse pour la victime, la famille.

Dans tous les cas, il est question de chirurgie réparatrice esthétique qui redonne au sujet une apparence socialement intégratrice : il s'agit de prélever sur les parties saines, non touchées par les brûlures des tissus qui seront greffés sur la surface brûlée préalablement préparée à recevoir la nouvelle peau.

Lorsque la surface est très étendue, il y a des prélèvements sur des membres de la famille ou sur cadavre avec l'accord des parents du défunt. C'est une médecine d'ur-



Comment réagir à une brûlure ?

Mettre le sujet sous une coulée d'eau pendant de longues minutes pour atténuer la sensation de brûlure et réduire la perte de plasma consécutive à un choc de cette nature.

Si la lésion est due à un accident électrique, intervenir en utilisant un objet non conducteur.

Si la brûlure est d'origine caustique, laver abondamment. A la suite de certaines ingestions de produits toxiques, l'œsophage est abîmé, la réparation est faite à partir d'une partie du colon.

La protection civile ou le SAMU sont actuellement équipés d'ambulances médicalisées et les médecins de ces struc-

tures sont bien préparés à leur tâche.

Qualité des soins

La qualité des soins dépend de l'assiduité des personnels soignants. Or, il est connu que l'assiduité est le dernier souci des externes, internes, résidents, assistants des services hospitaliers.

Il paraît que dès le 1^{er} janvier des listes de médecins et d'infirmiers seront affichés qui mettront les uns et les autres devant leurs responsabilités. L'absentéisme serait combattu avec vigueur et rigueur. En dépit de tout cela, le professeur Mitiche est à son poste.

La majorité des enfants brûlés a moins de 4 ans !

• Les vêtements de pressothérapie sont indispensables à la cicatrisation

R. Rachedi

2344 enfants âgés de moins de 4 ans, 640 autres âgés entre 5 et 9 ans et 355 âgés de 10 à 15 ans. Au total se sont pas moins de 3339 enfants qui ont été internés et pris en charge par la Clinique centrale des brûlés d'Alger, durant l'année 2012, pour des brûlures occasionnées par des accidents domestiques.

71% des brûlures sont causés par le contact avec des liquides bouillants (cuisinière et tabouna), 5% dus aux explosions de bouteilles de gaz butane et de crottes-minutes, 8% par les objets chauds tels que les chauffages, les fers à repasser et les plaques chauffantes, 7% par les flammes d'essence, 3% par l'électricité (généralement à cause d'un contact avec une prise mal protégée), 2% par les produits caustiques (Javel, acide, cire) et 1% par les radiations solaires et à la manipulation des produits pyrotechniques. Ces statistiques nous démontrent que 75% des brûlures sont thermiques, 3% électriques et 2% chimiques.

D'après le P' Mitiche, tous les malades qui ont des brûlures profondes ont besoin de porter des vêtements de pressothérapie (gant, pantalon, gilet, cagoule, cela dépend de la localisation de la zone brûlée). Or, ce n'est pas souvent le cas. Le fait que ces vêtements soient onéreux (un gant peut facilement coûter 10 000



DA et le patient doit en avoir 2 paires et les porter durant au moins 1 an et demi), non fabriqués localement et pour couronner le tout pas pris en charge par la sécurité sociale, empêche les patients de se les procurer.

Ces vêtements qui sont indispensables pour les malades interviennent dans le remodelage et la maturation de la cicatrice. «Ils ont un rôle préventif mais aussi curatif dans le traitement des complications cicatricielles» a indiqué le P' Mitiche.

«A un certain temps Il était question

de les confectionner chez nous avec l'aide des spécialistes Brésiliens mais pour des raisons inconnues le projet a été abandonné.

On a également formulé plusieurs demandes du temps de l'ancien ministre de la Santé M. Yahia Guidoum pour introduire ces vêtements dans la nomenclature des produits à rembourser mais aucune réponse n'a été donnée à ce jour. Cela s'expliquerait peut-être par un vide juridique qu'il faudra rapidement combler pour ne plus pénaliser les malades» a-t-il expliqué.



M. FAROUK CHIALI :

Lancement début 2014 d'une opération de recrutement pour pourvoir aux postes vacants



Le ministre des Travaux Publics, Farouk Chiali, a annoncé dimanche à Alger que son département va lancer début 2014 une opération de recrutement pour pourvoir aux postes vacants recensés dans le secteur. *"Des instructions ont été données aux différentes directions des travaux publics pour ouvrir ces postes de travail au mois de février 2014"*, a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec les directeurs des travaux publics des 48 wilayas du pays. Selon le ministre, près de 1.600 postes budgétaires non pourvus ont été recensés dans le secteur des travaux publics. Près de 90% de ces postes de travail, a-t-il poursuivi, seront destinés à renforcer les capacités des maires cantonniers qui connaissent un déficit en matière de main-d'œuvre. Jeudi, le ministre des Finances, Karim Djoudi, avait indiqué que la Fonction publique comptait près de 140.000 postes non pourvus, alors que les dotations budgétaires sont mobilisées par les lois de finances. Il a expliqué ce problème par la manière avec laquelle les secteurs organisaient leur recrutement.

SELON LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Un quota de logements affecté aux employés du secteur dans les régions du Sud

Le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, a annoncé, dimanche à Alger, l'affectation d'un quota de logements au profit des employés du secteur de l'éducation nationale dans les régions du Sud ainsi que la réception prochaine de "locaux" devant abriter des unités de la médecine du travail.

Intervenant lors d'une réunion avec les représentants du partenariat social consacrée à la présentation du bilan des rencontres bilatérales, M. Baba Ahmed a affirmé avoir contacté les walis du Sud pour consacrer un quota de logements au profit des enseignants dans le cadre de la formule "*Logements incessibles*", en ce sens qu'il s'agit de logements de fonction devant être remis au ministère de tutelle après la mise à la retraite de l'enseignant.

Le ministre a rappelé que son secteur a bénéficié de 400 logements dans la wilaya d'Adrar qui seront distribués une fois les critères d'octroi définis d'un commun accord entre le wali et la direction de wilaya de l'éducation. Cette opération, a-t-il ajouté, vise à encourager les enseignants à exercer dans les régions éloignées du sud du pays pour éléver le niveau, notamment en ce qui concerne les langues et les matières scientifiques.

Dans ce contexte, M. Baba Ahmed



s'est dit *"satisfait"* de la réponse favorable des walis ajoutant que *"certaines wilayas connaissent des problèmes qui influent sur la réalisation de logements"*.

Les syndicats avaient, rappelle-t-on, gelé leur grève entamée en octobre dernier après avoir reçu des promesses de la part de la tutelle pour l'examen de leurs revendications soumises lors de rencontres bilatérales tenues entre le ministère et les représentants des syndicats.

Concernant la médecine du travail, M. Baba Ahmed a affirmé que son département devrait bientôt réceptionner des locaux devant abriter des unités de médecine du travail en coordination avec les walis, d'une part, et le ministère de la Santé, d'autre part.

S'agissant des statuts de l'Education, le ministre a reconnu certains *"dysfonctionnements embarrassants"*, notamment avec le refus de la direction

de la Fonction publique de procéder à l'amendement de certains articles, la promulgation de ce texte étant récente.

L'occasion était pour le ministre d'aborder le volet formation à travers la présentation des étapes d'élaboration d'un projet interministériel associant le ministère de l'Enseignement supérieur et la Direction générale de la Fonction publique pour la formation de plus de 27.000 maîtres d'école primaire et 31.000 professeurs d'enseignement fondamental en plus de la formation à distance de plus de 3.000 maîtres d'école primaire et 14.000 professeurs d'enseignement fondamental.

Enfin, le ministre a affirmé que les portes du dialogue étaient ouvertes au partenariat social pour une meilleure prise en charge des revendications syndicales conformément aux priorités et en fonction des capacités du ministère.

BILAN DES RENCONTRES BILATÉRALES AVEC LA TUTELLE : Les syndicats divisés

Des syndicats autonomes du secteur de l'éducation se sont dits dimanche optimistes quant aux résultats des rencontres bilatérales tenues avec le ministère de l'Education nationale depuis octobre dernier autour de leurs revendications socioprofessionnelles, alors qu'autres ont émis des réserves.

Dans une rencontre consacrée au bilan des rencontres avec la tutelle, l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef) s'est dit satisfait des résultats obtenus, notamment sur le dossier de la médecine du travail et du logement. Le président de ce syndicat, Sadek Dziri, a estimé que les statuts des travailleurs du secteur nécessitaient encore quelques amendements en vue du règlement définitif de la question des promotions qui accuse, a-t-il soutenu, certains *"dysfonctionnements"*. Il a estimé par ailleurs que le recrutement sur la base du diplôme universitaire entraînait davantage de problèmes.

Il a proposé le recours aux promus des écoles normales supérieures ou de relancer les instituts technologiques de formation d'enseignants.

De son côté, le représentant de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE) a appelé à la récupération de ces instituts pour pallier le déficit en matière d'encadrement.

Il s'est félicité de la prise en charge par la tutelle des revendications relatives au logement, appelant à ce que les travailleurs des régions du nord du pays en bénéficient également. Il a suggéré à ce propos la relance des logements de

fonction. Concernant les enseignants ne justifiant pas de diplômes universitaires, il a proposé qu'il leur soit octroyé des autorisations de participation aux concours de formation en vue de leur promotion au grade de directeur ou d'inspecteur. Le président du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snaest), Méziane Meriane, a critiqué la décision de la tutelle relative à l'intégration des professeurs de l'enseignement technique dans le cycle moyen sans tenir compte de l'ancienneté sachant que leur majorité sont proches de la retraite. Nous n'avons pas été consultés à ce propos, a-t-il dit.

Le responsable de l'information au Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnaest), Messaoud Bouidiba, (qui s'est retiré avant la fin de la réunion) a manifesté son mécontentement quant au niveau de satisfaction des revendications du partenariat social par le ministère, appelant à la formation d'une commission tripartite (syndicats, ministère de l'Education, direction générale de la Fonction publique).

Le porte-parole du Conseil des lycées d'Alger (CLA), Idir Achour, a proposé, de son côté, la revalorisation du point indiciaire à travers la révision de statut particulier qui nécessite, selon lui, des amendements.

Il a également appelé à prévoir davantage d'établissements scolaires pour éradiquer le problème de surcharge dans les classes.

APS



nécessité d'investir dans le potentiel humain pour arriver aux objectifs escomptés. Lors de cette visite, le ministre a inspecté une piscine semi-olympique dans la commune de Lakhdaria, avant de visiter des projets similaires au niveau des communes d'Aïn Bessam, Bechloul, Haïzer et Bouira.

Après avoir inauguré une maison de jeunes dans la commune de Haïzer, une structure baptisée au nom du chahid Nedjah-Hamimi, M.Tahmi a procédé à Bouira à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une auberge de jeunes, avant de visiter un terrain de football nouvellement réalisé et revêtu en gazon synthétique au niveau de la forêt Erriche.

Le ministre s'est enquis, d'autre part, des travaux d'extension des tribunes du stade Babat Bitat de Bouira de 1000 places, avant de remettre des diplômes à des entraîneurs exerçant à temps partiel mais ayant bénéficié de formations.

BOUIRA M. Tahmi inaugure l'hôtel Djurdjura à Tikjda

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a procédé dimanche à Tikjda (Bouira) à l'inauguration de l'hôtel Djurdjura du Centre national de loisirs et de sport (CNLST).

Cet hôtel, qui a été vandalisé durant la décennie noire, faisait l'objet depuis plusieurs mois d'une large opération de réhabilitation. Dotée de 250 lits, cette structure porte ainsi la capacité du CNLST à 400 lits. *"L'objectif est d'atteindre les 800 places d'ici la fin de l'année prochaine (2014)"*, a indiqué M. Tahmi à la presse, en marge de la cérémonie qui a été précédée par la réception d'un petit terrain de football revêtu en gazon synthétique.

Dans l'objectif de renforcer le CNLST de Tikjda et de le doter de toutes les commodités nécessaires à la préparation des sportifs et à l'accueil des touristes, M. Tahmi a annoncé l'inscription de plusieurs projets pour l'année 2014, dont une piscine semi-olympique, une salle polyvalente et une salle spécialisée, afin de promouvoir l'athlétisme et les sports individuels et de permettre aux clubs et aux équipes nationales de se préparer dans de bonnes conditions.

Le ministre a fait savoir également qu'une étude est en cours pour la réhabilitation du stade réalisé au niveau du col d'Aswel, situé à 5 km du Centre et qui, a-t-il précisé, "sera rattaché au CNLST de Tikjda". Il a annoncé également la possibilité de réhabiliter prochainement les remontées mécaniques de la station pour promouvoir davantage l'activité touristique et sportive dans cette région montagneuse. A cet effet, M. Tahmi a insisté auprès des responsables de la wilaya sur la

LE MINISTRE DES FINANCES, KARIM DJOUDI : Le gouvernement a annulé en 2013 plusieurs projets d'équipements non entamés

Le gouvernement a annulé en 2013 plusieurs projets d'équipements non entamés, en affectant les ressources financières qui leur étaient mobilisées à d'autres secteurs, a indiqué dimanche le ministre des Finances, Karim Djoudi.

"En 2013 et avec l'accord du gouvernement, il a été procédé à l'annulation des projets d'équipements non entamés" depuis cinq ans, a déclaré le ministre dans ses réponses aux questions soulevées par les députés de l'Assemblée populaire nationale sur le projet de loi portant règlement budgétaire de 2011.

"Les dotations budgétaires mobilisées pour ces projets seront affectées à d'autres secteurs qui affichent des besoins de financement", a-t-il souligné. Le ministre ne précise ni le nombre ni les montants de ces projets mais relève que cette annulation, a été effectuée en application d'un décret sur les dépenses d'équipement qui a introduit l'obligation d'annuler tout projet si sa réalisation n'est pas entamée cinq ans après son enrégistrement.

En somme, c'est une opération d'assainissement décidée par le gouvernement qui est menée tous les cinq ans en concertation avec les secteurs concernés, selon le ministre.

Globalement, tous les secteurs ont été concernés en 2013 par des annulations de projets d'équipements, a ajouté le ministre. M. Djoudi répond-



dait à une préoccupation des députés qui ont critiqué la mobilisation d'importantes ressources financières pour des projets qui n'ont jamais vu le jour, alors que toutes les régions du pays affichaient des besoins importants en infrastructures.

Il a précisé, à ce titre, que le gouvernement est parvenu ces dernières années à maîtriser la surévaluation des projets, dont le montant a baissé de 1.113 mds de DA en 2007 à 280 mds DA en 2011, soit une réduction de 76%.

Les mesures prises par le gouvernement, notamment celle ayant trait à l'interdiction d'enregistrement d'un projet d'équipement si son étude de maturité n'est pas approuvée par la caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED) a permis de réaliser cette baisse, a-t-il encore expliqué. Le ministre a récusé, par ailleurs, les critiques des parlementaires concernant le manque de transparence dans la

gestion des comptes d'affectation spéciale (CAS), affirmant que des mesures ont été prises pour les assainir.

C'est à ce titre que le ministère des Finances a procédé en 2011 à la fermeture de huit comptes, ce qui représente, selon lui, 11% des CAS existant depuis l'indépendance et dont les avoirs ont atteint 410 mds de DA à fin 2011. Ces CAS, a enchaîné le ministre, obéissent aux mêmes règles de la gestion du budget de l'Etat.

En 2011, il a été recensé, selon la Cour des comptes, 75 CAS, soit 72% des 104 CST (comptes d'affectation du Trésor) dénombrés durant cette année.

Répondant aux critiques des députés sur le retard enregistré dans la présentation du projet de loi sur le règlement budgétaire, il affirmé que son département prépare ce projet 15 mois après la fin de chaque exercice budgétaire et l'envoie au bureau de l'APN pour examen.

GRÈCE La Grèce envisage son retour sur les marchés au 2^e semestre 2014

La Grèce prépare son retour sur les marchés d'emprunt à long ou moyen terme au deuxième semestre 2014, a affirmé dimanche son ministre des Finances, Yannis Stournaras, qui a cependant posé des conditions concernant la situation budgétaire et la croissance.

"Nous préparons le retour sur les marchés au deuxième semestre 2014", a indiqué M. Stournaras, selon des médias. M. Stournaras a toutefois souligné que ce ne sera possible que si le pays parvient à avoir un excédent budgétaire primaire (hors service de la dette) et renoue avec la croissance en 2014.



Privee des marchés pour des emprunts à long ou à moyen terme depuis l'élosion de la crise de la dette en 2010 et son recours au mécanisme de sauvetage UE-FMI, la Grèce ne peut émettre que des bons du Trésor à court terme.

Le gouvernement table sur un excédent primaire d'environ 3 milliards d'euros en 2014 après un premier excédent de 812 millions cette année et une croissance de 0,6% après six ans de récession profonde. Cependant l'OCDE prévoit la poursuite de la récession l'année prochaine avec une contraction de l'économie grecque de 0,4%.

ALBANIE Le Parlement adopte son budget 2014

Le Parlement albanais a adopté le budget de l'Albanie pour 2014 d'un montant de 3,25 milliards d'euros, tablant sur un déficit de 65,4 millions et une croissance de 2%.

"Il ne s'agit pas d'un budget de crise mais d'un projet très clair de changement et de relance de l'économie", a déclaré le Premier ministre albanais, le socialiste Edi Rama, au pouvoir depuis plus de trois mois. Les autorités albanaises ont conclu mi-décembre un accord avec le Fonds monétaire interna-

tional (FMI) sur un prêt de 300 millions d'euros visant à soutenir le redressement de l'économie et maintenir la stabilité macro-économique.

Le prêt devrait notamment servir à éviter la hausse de la dette publique, actuellement à plus de 67% du PIB et qui devrait atteindre 74,8% du PIB en 2014, selon les projections des autorités. Le gouvernement a prévu dans le budget un fonds de 250 millions d'euros pour rembourser la dette de l'Etat envers le secteur privé.



M. AMARA BENYOUNÈS :

Le Pacte économique et social de croissance soumis hier au Premier ministre



Le document final du groupe de travail chargé d'élaborer un pacte économique et social de croissance, en application des décisions de la dernière tripartite, a été transmis hier au Premier ministre, Abdellmalek Sellal, comme l'avait indiqué dimanche à Alger le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounes.

"Nous allons procéder par la suite avec le Premier ministre à la signature de ce pacte", a précisé M. Benyounes lors d'une réunion-débat regroupant notamment le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, et les présidents et représentants des organisations patronales.

Selon le ministre, ce pacte est un cadre de concertation et de discussion qui prévoit la mise en place d'un comité national de suivi qui sera *"certainement présidé par M. Sellal"*. *"Un bilan sera élaboré, annuellement, pour évaluer les travaux de ce comité"*, a-t-il ajouté.

Le Premier ministre avait annoncé, à l'issue des travaux de la tripartite tenue en octobre dernier, la mise en place de cinq groupes de travail chargés d'identifier les dispositions susceptibles d'encourager le développement de l'entreprise nationale. Ce premier groupe composé des trois partenaires (gouvernement, patronat UGTA) et d'experts est ainsi chargé de concevoir la stratégie de développement économique et social qui cadre avec la politique du gouvernement tout en se basant sur l'efficacité économique et l'équité sociale.

Lors du débat, M. Mohamed Bacha, directeur général de la veille stratégique, des études économiques et des statistiques au ministère et coordonnateur du groupe de travail, a expliqué que le pacte économique et social de 2006 a constitué une base de travail pour ce nouveau pacte.

Dans ce nouveau pacte, on parle *"d'engagement"* des parties prenantes pour un meilleur développement économique et social du pays, a-t-il fait remarquer. De son côté, M. Sidi Said a relevé *"une nette amélioration et une maturation"* dans la formulation des propositions communes, préconisant d'intituler ce document *"le pacte national économique et social de croissance"*.

Il a rappelé également que les pouvoirs publics ont consacré près de 2.000 milliards DA à l'entreprise algérienne dans l'objectif de promouvoir la production nationale, considérée comme levier de l'emploi et de la croissance dans ce pacte.

Intervenant à son tour, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani, a appelé les pouvoirs publics au développement de zones industrielles en impliquant les opérateurs privés.

Pour lui, le programme de réalisation de 49 zones industrielles totalisant environ 10.000 hectares est *"insuffisant"*. Il ne représente dans d'autres pays que la superficie d'une seule zone.

D'autres propositions ont été formulées lors du débat par les présidents et représentants d'organisations patronales. M. Benyounes a promis de prendre en considération toutes les suggestions, affirmant que le comité de suivi se réunira tous les trois mois pour *"apporter les correctifs nécessaires"*.

TLEMCEN Saisie de 7,450 kg de kif traité provenant du Maroc



Les agents de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants ont saisi, samedi soir en collaboration avec la brigade des Douanes de Benbadis (Sidi Bel-Abbès), 7,450 kg de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen.

L'opération a eu lieu lors d'un barrage de contrôle dressé sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la région de Sidi Senouci, dans la commune de Sidi Abdelli (Tlemcen), où cette quantité a été découverte à bord d'un véhicule, a précisé le responsable de la communication de la Direction régionale des Douanes.

EL-TARF 17 familles sinistrées hébergées dans les locaux de la mairie d'El Kala



Dix-sept (17) familles résidant à la cité Hadj El Mordjane, à El Kala, ville abritant de vieux immeubles, ont été évacuées vers le siège de l'Assemblée populaire communale (APC), après l'effondrement partiel de la cage d'escaliers du bâtiment, a-t-on appris dimanche auprès des services de l'APC.

Occupant depuis cinq jours la grande salle de la mairie en attendant leur recasement dans des logements décents, ces familles espèrent une prise en charge rapide de leur situation, notamment en cette période de mauvais temps qui rend leur attente contraignante et douloureuse.

Contacté à ce sujet, le chef de daïra d'El Kala, a expliqué que l'opération de réhabilitation de ce vieux quartier est prévue prochainement en ajoutant que ces familles "seront prises en charge dans les meilleurs délais possibles". M. Ouabdellam Meziane évoquera, à cette occasion, "les dispositions prises par l'Etat pour éviter les nombreux cas d'occupation illicite de certaines de ces vieilles bâtisses par ceux qui usent de mille et un subterfuges pour contourner la loi et bénéficier d'un appartement neuf, illégalement et au dépens des familles dans un réel besoin".

Il citera, à ce propos, le cas des 12 familles qui "refusent de quitter les lieux qu'elles occupent, en dépit des décisions d'expulsion rendues par les instances judiciaires pour occupation illégale du site".

AÏN TÉMOUCHENT Arrestation d'un trafiquant de cocaïne

Les éléments de la Sûreté urbaine de Hassi El Ghella ont procédé samedi à l'arrestation d'un trafiquant de cocaïne qui utilisait ses six enfants scolarisés pour ramener cette drogue d'Oran, a-t-on appris dimanche auprès de la Sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent.

Placé sous surveillance depuis environ deux mois, cet individu a été arrêté à bord d'un car de transport de voyageurs par la police, qui a découvert une petite quantité de cocaïne dans le cartable de sa fille qui l'accompagnait, a-t-on indiqué.

Pour s'approvisionner de cette drogue, ce trafiquant emmenait avec lui, à chaque fois, l'un de ses six enfants âgés entre 6 et 10 ans, tous élèves du cycle primaire et qui ignoraient les agissements de leur père.

Il tenait à ce que l'enfant prenne son cartable. Ce détail a éveillé les soupçons



de la police puisque la fille était en vacances scolaires, a-t-on ajouté. La drogue a été transmise au laboratoire régional de la DGSN à Oran pour analyses, a-t-on souligné. A signaler qu'en matière de lutte contre les stupéfiants, la Sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent a traité, depuis le début de l'année en

cours, 142 affaires mettant en cause 243 personnes, dont 208 ont été placées sous mandat de dépôt par la justice.

85 % de ces dossiers concernent le trafic des anxiolytiques et autres psychotropes où plus de 1.200 comprimés ont été saisis, en plus de 10 kg de kif traité, a précisé le chef de Sûreté de wilaya.

TIZI-OUZOU Un mort et une trentaine d'intoxiqués à Timizart

Une personne est décédée et 26 autres ont été hospitalisées vendredi dernier, suite à une intoxication collective lors d'une ouadra (offrande), dans la commune de Timizart (30 km au nord-est de Tizi-Ouzou), a indiqué dimanche, à l'APS.

Le premier cas d'intoxication a été enregistré le même jour vers 14h. Il s'agit d'un homme âgé de 75 ans qui souffrait de fièvres et de vomissements, ayant entraîné sa mort. Vers 20h, d'autres personnes présentant les mêmes symptômes ont commencé à affluer vers le centre de soins de Timizart, a ajouté la même source. Quelque 140 personnes qui ont

consommé le repas offert, fait de couscous et de poulet, se sont présentées au centre de soins de Timizart pour une consultation, a ajouté le maire de Timizart, précisant que 26 cas d'intoxications, dont 4 dans un état grave, ont été confirmés lors des consultations. «Les quatre personnes admises dans un état grave, ont reçu les soins nécessaires et sont toutes hors de danger», a indiqué cependant le président de l'APC.

Le service de prévention de la direction locale de la santé et de la population a effectué des prélèvements pour définir l'origine de l'intoxication, a-t-on souligné de même source.

MÉDÉA 100 morts sur le réseau routier de la wilaya en 2013

Plus de 100 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la route survenus en 2013 sur le réseau routier de la wilaya de Médéa, selon des statistiques des services de sécurité routière de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, qui ont comptabilisé plus de 1000 accidents de la circulation, soit une moyenne de trois (3) accidents par jour.

Les statistiques font cas, en effet, de 103 morts dans 1065 accidents de la circulation, enregistrés depuis le début de l'année 2013 sur le réseau routier de la wilaya. Ces accidents ont fait également 1933 blessés, est-il précisé.

Les pertes humaines les plus élevées



ont été enregistrées en zone extra muros où les services de la Gendarmerie nationale font état de 93 décès et 1573 blessés dans 794 accidents de la circulation survenus sur les différents axes routiers qui traversent la wilaya.

Les services de sécurité routière de la Sûreté nationale ont déploré, de leur côté, le décès de 10 personnes dans 271 accidents enregistrés durant la même période, en zone urbaine.

360 personnes, dont beaucoup de piétons, ont été blessées à ces accidents, dus essentiellement au non-respect du code de la route et aux comportements de certains conducteurs, a-t-on observé.

ALGER Saisie de 210 grammes de kif traité dont 107g de cannabis

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont saisi en fin de semaine dernière, lors de deux opérations distinctes, 210 grammes de kif traités dont 107 g de cannabis et récupéré la somme de 50,220 DA, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La première opération faisait suite à des informations parvenues aux services de police relevant de la circonscription Est de la police judiciaire concernant deux individus qui écoulaient de la drogue dans des quartiers et rues de Baraki, ajoute la même source. Une enquête diligentée par les services de police a permis d'identifier les présumés auteurs de ce trafic âgés de 38 et 57 ans. L'un d'eux a été arrêté et 103 g de kif traité ont été saisis à son domicile.

La seconde opération a été rendue possible grâce à des informations recueillies par les services de police judiciaire d'Alger faisant état d'un trafic de drogue par deux personnes dans les quartiers Ouest d'Alger. Des investigations approfondies



ont permis l'identification des malfaiteurs âgés de 34 et 41 ans. Ils ont été arrêtés en possession de 107g de cannabis traités et 50,220 DA.

Les prévenus ont été transférés devant les services de la police judiciaire en attendant qu'ils soient déférés au parquet.

APS

ILLIZI**Mise en service du système de télécommunications MSAN dans le courant de 2014**

Le nouveau système de télécommunications «Msan», noeud d'accès multiservices, sera opérationnel dans le courant de l'année 2014, dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris dimanche auprès des responsables de la direction locale des postes et technologies de la communication (Ptice).

Projeté sur une dizaine de sites, le projet a été amorcé avec deux installations récemment lancées au niveau du siège et de la résidence officielle de la wilaya et devant être livrées au premier trimestre de 2014, a indiqué le directeur opérationnel d'Algérie-Télécom, M.Omar Ouaini.

Le nouveau support moderne de télécommunications, qui sera généralisé aux autres grands centres urbains des communes de Bordj Omar Driss Djajet et Inamenas, devra permettre d'amé-



liorer les prestations téléphoniques et un haut débit d'Internet à la satisfaction des abonnés. Le débit de connexion devra passer, grâce aux liaisons en fibre optique de 2,5 Gigabit (GB) à 200 GB, selon le responsable qui a fait partie de la finalisation des études de cette opération. M. Ouaini a fait état aussi du raccordement en cours de 3.000 foyers des agglomérations de Sidi-Bouslah, Belbachir et Tin-Tourha, en fibres optiques,

avant de poursuivre, dans le courant de 2014, l'opération à la localité de Takbelt, en prévision de leur connexion au système Msan.

Une enveloppe de 450 millions DA a été consacrée, au titre du programme de développement des régions du Sud, au raccordement, sur 250 km, de Djajet et Tin-koum en fibre optique, a fait savoir de son côté le directeur des Ptice la wilaya d'Illizi, M.Slimane Aouali.

ORAN**800 jeunes diplômés placés en 2013**

Pas moins de 803 jeunes entre diplômés de l'université et des établissements de formation et d'enseignement professionnels ont été placés durant l'année en 2013, dans le cadre du dispositif d'emploi «Prime d'insertion des diplômés» (PID), a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'action sociale (DAS).

Selon une évaluation faite par la direction de l'action sociale de la wilaya pour l'année qui s'achève, le nombre de bénéficiaires du PID, placés dans les entreprises économiques est de 722 diplômés universitaires et 81 techniciens supérieurs sur un quota de 1.500 postes de travail offerts, a affirmé la chargée de communication, Mme Khadidja Bettahar.

Le montant alloué à ce dispositif d'emploi est de 17,19 millions DA pour la même année, a-t-on indiqué de même source. Selon la même source, 900 jeunes dont 720 diplômés universitaires et 180 techniciens supérieurs ont été placés durant l'année 2012 pour un quota de 944 postes d'emplois.

Concernant le dispositif d'activités d'insertion sociale (DAIS), consacré aux personnes démunies et handicapées au titre de l'année 2013, la même source fait état de 50 placements de jeunes dont 33 filles et 17 garçons.

Une enveloppe financière de 13,11 millions DA a été



allouée pour prendre en charge cet effectif qui a été réparti à travers les administrations et communes de la wilaya d'Oran, a-t-on indiqué. Au chapitre des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO), le bilan de l'année 2013 fait état de lancement de 43 chantiers seulement sur un quota de 59. Le montant alloué à cette opération est estimé à 89,88 millions DA, a ajouté la même source.

Le tableau de l'année 2012 fait état d'un effectif de 504 travailleurs ayant travaillé dans 48 chantiers sur les 62 dont a bénéficié la wilaya d'Oran, a-t-on indiqué.

SAIDA**Les difficultés de commercialisation soulignées par les producteurs de miel**

Les producteurs de miel, participant au salon régional des apiculteurs et de production de miel qui a pris fin dimanche à Saida, ont souligné les difficultés rencontrées pour la commercialisation de leurs produits et qui s'accentuent d'année en année".

Les 40 apiculteurs participants représentant 18 wilayas ont été unanimes à soulever lors de cette manifestation qui a duré cinq jours que la difficulté de commercialiser le miel produit "est le principal problème" qu'ils rencontrent actuellement, surtout avec la rude concurrence du produit importé qui n'est pas, affirment-ils, d'autant bonne qualité que le miel local.

"Le problème de commercialisation du miel a été au centre des débats entre professionnels en marge de l'exposition organisée à cette occasion, où des apiculteurs ont appelé à l'assistance de l'Etat pour chercher des marchés à l'étranger pour le miel naturel algérien qui ne contient pas de produits chimiques à l'alimentation des abeilles et qui fait l'objet d'une demande aux marchés

européens sauf que les critères européens d'emballage rendent la concurrence difficile et coûteuse", a déclaré M. Kadirou Aouar, président de l'association des apiculteurs de la wilaya de Saida, organisatrice du salon en collaboration avec la coopérative agricole d'apiculture de la même wilaya.

Le même problème a été soulevé par M. Amara Ali, président de la coopérative agricole spécialisée en apiculture de Saida, qui a relevé qu'un grand engouement est remarqué chez les jeunes pour cette activité, indiquant que le nombre d'apiculteurs de la wilaya est passé de 50 apiculteurs en 2009 à 280 cette année et que la production a augmenté avec une diversité du produit (miel d'eucalyptus, de montagne, de fleurs sauvages, de cidre...). M. Saria Badreddine, président de l'association des apiculteurs d'El Bayadh, a souligné, pour sa part, que le nombre d'apiculteurs de cette wilaya a augmenté cette année pour atteindre 50 éleveurs qui ont réussi à réaliser une production abondante surtout dans la variété la

BORDJ BOU ARRERIDJ**Les bénéficiaires des 935 logements réclament leurs clés**

Mouad B.

Plusieurs bénéficiaires du dernier quota des 935 logements distribués, fin février 2013, dans le cadre du LSL (logement social locatif) à Bordj Bou Arreridj ont été surpris par le report à une date ultérieure qui leur a été signifiée par les services de l'OPGI quant à la réception de leurs logements. En effet, ces bénéficiaires mécontents disent qu'après avoir honoré les frais de paiement et de cautionnement de leurs logements, les services de l'office les avaient promis de recevoir leurs clés avant la fin de l'année, ou ce délai dépassé et les bénéficiaires n'ont rien vu venir. Impatients, ils ont pris attache avec l'office pour connaître les raisons de ce retard mais personne ajoutent-ils n'a leur avancer la moindre date tout en se dégageant de se prononcer sur les raisons de ce report ce qui a créé un climat de consternation chez eux. Reçus, en début de semaine par le wali de Bordj Bou Arreridj, les représentants des bénéficiaires ont entendu les explications apportées par le premier responsable de la wilaya. Effet, l'étude de plus de 7000 recours par une commission composée en plus de l'administration, des représentants des quartiers, des imams et des élus locaux a pris du temps pour être plus objective.

Notons que la date de 20 janvier prochain aurait fixée pour la remise des clés.

BEJAIA**Vers une production de 12 millions de litres d'huile d'olive**

Entamée en novembre dernier, la campagne oléicole dans la wilaya de Bejaia s'annonce moins prometteuse que celle de l'année dernière, selon la direction des Services agricoles, qui prévoient une collecte de l'ordre de 12 millions de litres d'huile d'olive, contre 16 millions précédemment. Ces prévisions ont été établies au vu des résultats recueillis dans la région du Sahel et dans quelques zones de la vallée de la Soummam, il a été obtenu, selon un dernier bilan, quelque 2 millions de litres sur un volume d'olives triturée de quelque 88.000 quintaux. La surface collectée a été estimée à près de 11.000 hectares, soit près du 1/5ème de la superficie totale du verger local, qui s'étend sur 49.000 hectares. La zone géographique traitée, reste cependant peu déterminante sur la performance globale, du fait qu'elle ne constitue pas un grand bassin oléicole à l'inverse de la haute vallée de la Soummam, à l'ouest, qui non seulement regroupe la part prépondérante du verger, mais offre, aussi, les meilleurs rendements. En effet, si les rendements dans la zone sont en moyenne de quelque 22 litres par quintal d'olive traité, dans la zone ouest, où il cueille à commencé tardivement, ceux-ci sont déjà bien plus importants, atteignant en certains endroits, des pics de 32 litres par quintal. «Ce qui laisse augurer une récolte moyenne, peut-être au dessus des prévisions», souligne la même source. Cette baisse prévisionnelle de la production, par de là, l'influence du caractère alternatif de cette culture rustique qui veut qu'à une bonne année succède presque toujours une moins bonne récolte, s'explique surtout par le déficit et le stress hydrique qui a accablé le verger en début d'été.

«Les chaleurs de l'été ont eu un effet pervers sur la formation des fruits», déplore-t-on en effet.



Lbina, sauf a-t-il ajouté - que ces éleveurs "trouvent une difficulté de commercialisation eu égard à l'indisponibilité de coopératives spécialisées dans la collecte du miel et de vente, et se contentent d'écouler leur produit au niveau des marchés hebdomadaires ou à travers leurs réseaux familiaux".

APS

GASTRO ET GRIPPE

5 conseils pour les éviter pendant les fêtes

Selon le réseau de surveillance des GROG (Groupes régionaux d'observation de la grippe), les virus de grippe et de gastro poursuivent leur lente progression. Voici quelques conseils qui vous permettront de passer les fêtes sans attraper ces virus.

Faites le plein de vitamines

Adopter une alimentation saine, variée et équilibrée est une condition essentielle pour préserver son système immunitaire. La consommation de fruits et légumes doit être favorisée, dans le but de faire le plein de vitamines. Les substances clés sont la vitamine C, et celles du groupe B (B2, B5), mais aussi les oligo-éléments comme le fer et le zinc.

En hiver, il est important de consommer des oranges, des clémentines, des kiwis, des choux, ou encore des carottes. Même si l'envie de crudités est moindre en hiver que l'été, la consommation de légumes sous cette forme est plus que jamais nécessaire. Les compléments alimentaires, et notamment les cocktails multi-vitaminés contenant des substances minérales, aideront également le système immunitaire à affronter l'hiver.

D'autres aliments, comme les fruits de mer (zinc et fer), les légumes secs (fer et sélénium), l'ail et l'oignon (vitamine C et sélénium) renforcent le système immunitaire. Enfin, il faut consommer suffisamment de protéines, utiles pour la formation des anticorps contre les infections. On les trouve principalement dans les viandes, les poissons et les œufs.

Restez zen

Le stress est l'un des plus grands ennemis du système immunitaire. Il est préjudiciable à la formation de globules blancs ou leucocytes, qui aident à lutter contre les infections. Une personne stressée est donc plus vulnérable aux virus et bactéries qu'une personne décontractée. Il faut

donc se relaxer au maximum, faire ce dont on a envie, et essayer de positiver en toutes circonstances.

Pensez à faire de l'exercice régulièrement.

Non seulement l'activité physique régulière vous aide à lutter contre le stress en libérant des endorphines mais elle renforce aussi le système immunitaire.. Attention néanmoins à bien penser à vous échauffer, surtout en période de grand froid.

Buvez suffisamment

Oui, même si la sensation de soif est moins présente qu'en été, pensez à boire suffisamment car une bonne hydratation limite la progression des infections. En hiver, la consommation de thé et de tisanes aidera à rester bien hydraté. Les soupes apportent également un volume d'eau non négligeable. En revanche, il ne faut pas boire de produits trop sucrés, sous peine de « freiner » le système immunitaire. Attention aussi à l'alcool qui diminue le pouvoir des globules blancs et a tendance à déshydrater. La modération est donc fortement conseillée. Enfin, le tabac n'est pas non plus conseillé car il multiplie la quantité de radicaux libres dans l'organisme, ce qui réduit le taux de vitamine C, et donc l'immunité du corps.

Soyez intraitable sur l'hygiène

Pour éviter d'attraper un virus, il est important de vous laver régulièrement les mains, avant de manger, ou après



avoir pris les transports en commun. Pour protéger les autres, il est aussi conseillé d'éternuer dans un mouchoir, que vous jetterez ensuite à la poubelle... comme vous le faisiez il y a deux ans au moment de l'épidémie de grippe A.

4 méthodes douces pour soigner une gastro

L'épidémie de gastro est bel et bien installée. La semaine dernière, le nombre de consultations pour gastro-entérite a été estimé à 315 cas pour 100 000 habitants, bien au-dessus du seuil épidémique de 283 cas pour 100 000 habitants, et ce, pour la seconde semaine consécutive. Nos solutions pour maîtriser au plus vite la situation.

Mettez votre intestin au repos

Se précipiter aux toilettes toutes les cinq minutes, avoir la nausée, des frissons... Tout le monde connaît les désagréables symptômes de la gastro-entérite. Le premier jour, si la diarrhée est très importante, vous pouvez prendre du Smecta® (2 sachets, trois fois par jour, dilués dans de l'eau). Sinon, des solutions plus naturelles peuvent suffire.

Le traitement doit commencer par... l'assiette. Crudités, épices et sucreries sont irritantes ; laitages et graisses accélèrent le transit. Pendant quelques jours, ils sont donc à mettre sur une liste noire. Au menu, riz à l'eau, purée de carottes, compote de pommes maison, bananes écrasées. Des aliments qui permettent à l'intestin de « se reposer ». Le grignotage est recommandé : on fractionne les prises alimentaires, six à dix par jour, en prenant de petites portions. Comme l'appétit n'est pas au rendez-vous,



c'est un bon moyen de reprendre des forces. Pour lutter contre la déshydratation, il faut boire souvent et par petite quantité, de l'eau minérale riche en sodium ou du bouillon de légumes : une gorgée toutes les cinq à dix minutes.

Les plantes apaisent les troubles digestifs

La reine-des-prés : « Elle est efficace contre les vomissements et la diarrhée », explique le Dr Jacques Labescat. Vous pouvez préparer sa racine en décoction, en la faisant bouillir 20 à 30 g d'écorce de chêne dans 1 litre d'eau pendant 20 minutes. Filtrez et buvez trois tasses par jour.

Autre possibilité : utiliser la suspension

intégrale de plante fraîche (il s'agit de la plante entière broyée, vendue en flacon) : verser 1 cuillerée à café matin et soir dans un verre d'eau, à boire pendant deux ou trois jours. Le chêne : astringent, il est idéal contre les diarrhées. Il se prend en décoction : faites bouillir 20 à 30 g d'écorce de chêne dans 1 litre d'eau pendant 20 minutes. Filtrez et buvez trois tasses par jour.

L'angélique : antispasmodique, elle calme les maux de ventre. Faites infuser durant 15 minutes 1 cuillerée à soupe de racine d'angélique (trois tasses par jour). Vous pouvez opter pour la teinture-mère (macération des fleurs dans de l'alcool) : 40 gouttes matin, midi et soir dans un verre

d'eau pendant deux ou trois jours.

Le romarin : il est indiqué contre les vomissements. En infusion (1 cuillerée à soupe par tasse, deux ou trois tasses par jour) ou en teinture-mère : 20 gouttes, trois ou quatre fois par jour. Le thym et la lavande diminuent le risque de surinfection si la gastro dure plus de quarante-huit heures (trois tasses d'infusion par jour).

Les remèdes homéopathiques calment les nausées

Nux vomica 4 CH : contre les nausées et les vomissements, vous pouvez prendre 3 granules, trois fois par jour. China rubra 4 CH : ce remède est très efficace pour stopper la diarrhée. Prendre 3 granules, cinq à sept fois par jour.

En cas de fièvre, de sang dans les selles ou de diarrhées très fréquentes (plus de dix par jour), il est préférable de consulter un médecin.

Les probiotiques restaurent l'équilibre

Après une gastro, la flore intestinale a besoin de se refaire une santé. Pour la reconstituer, une solution : les probiotiques. On les trouve notamment dans les yaourts, le lait fermenté ou la levure de bière. À consommer au moins une fois par jour pour une efficacité maximale.

A chaque âge, les bons réflexes !

Inflammation de l'estomac et de l'intestin, la gastroentérite touche tous les âges de l'enfance. Avec un problème majeur chez le plus petit : le risque de déshydratation.

Causée par un virus, le plus souvent le Rotavirus, la gastro-entérite se manifeste par des selles trop liquides et trop fréquentes, une perte d'appétit, parfois des vomissements et de la fièvre. L'inflammation du tube digestif entraîne des troubles de l'absorption intestinale, et surtout une fuite d'eau et de sels minéraux qu'il faut compenser.

Si votre bébé a moins de six mois

Dès les premiers symptômes, cessez de donner du lait et tout aliment solide, pendant douze heures, voire vingt-quatre heures afin de laisser l'intestin au repos. A cet âge, il se déshydrate très vite. Il faut donc le réhydrater à l'aide de solutés de réhydratation (en pharmacie), qui apportent à la fois de l'eau et des sels minéraux. Leur reconstitution est simple : un sachet à diluer dans 200 ml d'eau. L'important est d'en proposer à volonté lors des douze premières heures, très régulièrement et en petites quantités. Si votre bébé est nourri au sein, poursuivez l'allaitement et complétez les repas avec des biberons de solutés de réhydratation. Le « retour à la normale » doit être progressif. Donnez dans un premier temps un lait de transition sans PLV (protéines du lait de vache) et sans lactose, d'autant plus que la diarrhée a été sévère.

Si votre bébé a deux ans

Vous pouvez juguler la diarrhée en lui proposant des produits « constitants » tels que le riz, les carottes, la banane ou encore les compotes de pommes-coings, tout en lui donnant beaucoup à boire. En cas de vomissements, le médecin associera un antivomitif. Et pour diminuer les pertes d'eau, il conseillera un antidiarrhéique, du racécadotril (tiorfan). La prise de probiotiques, un temps encouragée, l'est moins. Reprenez une alimentation normale pas à pas. Introduisez le deuxième ou troisième jour les aliments les plus digestes, comme les yaourts et les potages, et évitez les corps gras.

Votre enfant est en maternelle

Stoppez la encore toute alimentation irritante pour l'intestin et donnez-lui beaucoup à boire. S'il n'a pas faim, ce n'est pas grave. Laissez-le manger ce qui lui fait plaisir et faites-lui confiance. De lui-même, il préférera bananes, pâtes, pain, gâteau... ! En cas de fièvre, n'hésitez pas à donner du paracétamol aux doses recommandées, soit une prise toutes les six heures.

Comment protéger bébé ?

Pour protéger les nourrissons en cas d'épidémie de gastro-entérite, il existe aujourd'hui deux vaccins. Mais l'allaitement a aussi un rôle à jouer...

2 vaccins en prévention

Les nourrissons sont particulièrement vulnérables face à la gastro-entérite, surtout s'ils sont nés prématurément et vivent en collectivité. Il existe deux vaccins pour prévenir la gastro transmise par le rotavirus. Ils assurent une protection de 70% contre les principales souches du virus et de 90% contre les formes sévères. L'avantage : ils se présentent sous forme buvable.

Rotarix®

Il est dirigé contre une seule souche de rotavirus mais il protégerait aussi contre les souches les plus souvent rencontrées.

Comment l'utiliser ? Il se prend en deux doses espacées d'au moins 4 semaines dès l'âge de 6 semaines.

Effets secondaires : il est globalement bien supporté. Il peut parfois entraîner quelques troubles digestifs passagers (baisse d'appétit, diarrhées, vomissements, flatulences...). En cas de doute, consultez votre médecin.

Rotopeq®

Il protège contre cinq souches de rotavirus, assurant ainsi une protection contre 90% des souches qui circulent en Europe.

Comment l'utiliser ? Il se prend en trois doses : la première entre 6 et 12 semaines puis les deux autres à intervalles de 4 semaines minimum avant les 6 mois de l'enfant.

Effets secondaires : il est globalement bien supporté. Il peut parfois entraîner quelques troubles digestifs passagers (diarrhées, vo-



missements ...). En cas de doute, consultez votre médecin.

L'allaitement en prévention

En nourrissant votre enfant uniquement au sein, vous pouvez réduire les risques de gastro-entérite. En Norvège, plus de 40% des enfants sont allaités jusqu'à l'âge de 9 mois. S'il en était de même en France, on pourrait éviter 8 000 cas de diarrhées à rotavirus et 1 000 hospitalisations par an.

Et en cas de gastro ?

Si malgré tout votre jeune enfant contracte une gastro, voici quelques conseils d'alimentation :

- Si vous l'allaitez, continuez. S'il est au biberon, recommencez rapidement à l'alimenter, si possible dès la douzième heure.

Si votre enfant a plus de 4 mois et une diarrhée modérée, vous pouvez utiliser le lait habituel. Sinon, votre pédiatre pourra vous en conseiller un autre.

- Le principal danger d'une gastro-entérite chez un bébé : la déshydratation.

Faut-il vacciner bébé ?



Le vaccin, non obligatoire, protège le nourrisson contre 90% des gastro-entérites sévères à rotavirus.

Un rotavirus agressif

En France, l'infection à rotavirus serait annuellement à l'origine de 300 000 épisodes de diarrhées aiguës, entraînant 138 000 consultations, 18 000 hospitalisations et en moyenne 13 à 14 décès chez les enfants de moins de 5 ans. Le rotavirus est considéré comme étant plus agressif que les autres agents pathogènes responsables de diarrhées chez l'enfant 4. Le rotavirus est la cause des gastro-entérites les plus sévères, en particulier chez les nourrissons de moins de 6 mois.

Ce sont les nourrissons jusqu'à l'âge de 2 ans qui sont les plus touchés et les plus vulnérables au rotavirus.

Le poids important des gastro-entérites à rotavirus à l'hôpital a été confirmé par les résultats de l'étude Shrik (Surveillance for Hospitalized Rotavirus Infections in Kids) menée dans 12 hôpitaux de 5 pays européens (France, Allemagne, Italie,

Espagne, Royaume-Uni) auprès de 3 734 enfants de moins de 5 ans présentant une gastro-entérite.

Un rotavirus résistant

Le rotavirus est un virus très résistant dans l'environnement extérieur : il survit des jours sur une table à langer, plusieurs semaines sur un jouet. C'est égale-

ment un virus très contagieux qui se transmet de façon directe ou indirecte lors des changes (mains contaminées), ou en partageant et portant à la bouche des jouets souillés... Tout cela contribue aux épidémies de gastro-entérite à rotavirus dans les crèches et collectivités et à la fréquence des infections nosocomiales en pédiatrie. Le rotavirus résiste à la plupart des savons et désinfectants, mais il est tout de

même sensible aux solutions hydro-alcooliques.

Vacciner avant 6 mois

En pratique, l'un des bénéfices attendus de la vaccination contre le rotavirus est la diminution du nombre de gastro-entérites aiguës sévères à rotavirus et la réduction du nombre des hospitalisations pour gastro-entérites aiguës à rotavirus 28. Elle ne protège pas contre les diarrhées dues à d'autres agents pathogènes.

Aujourd'hui une vaccination buvable existe (c'est le Rotarix®). Le vaccin doit de préférence être administré avant l'âge de 16 semaines, et doit être terminé avant l'âge de 24 semaines. Il n'y a pas de rattrapage possible de la vaccination après l'âge de 6 mois. . Plus tard, il est trop tard pour vacciner ! Si l'épidémie à rotavirus est effectivement hivernale, en revanche, la vaccination ne connaît pas de saison, le but étant de protéger les bébés avant le premier pic de survenue de gastro-entérites à rotavirus sévères, qui se situe autour de l'âge de 4-6 mois.

BUGEAUD : en innovant la politique de la terre brûlée, il devient Attila du XIX^e siècle

Quand on lui confia le commandement de l'armée l'invasion, Bugeaud croyait pouvoir « liquider » la résistance algérienne et neutraliser l'Emir Abdelkader en un temps record. Certes, il remporta quelques victoires sur Abdelkader mais au fil des mois, l'armée de conquête ne cessera de s'embourber face à l'un des plus brillants stratèges militaires du XIX^e siècle, le jeune chef de la résistance : El Hadj Abdelkader Ben Mohieddine.



Par Amar Belkhodja (*)

Après une trêve (1837-1839) imposée par l'Emir Abdelkader et dont il tira beaucoup d'avantages, les hostilités reprennent de plus belle. Le traité de la Tafna fut dénoncé par les Français. La guerre sera totale. L'Emir est insaisissable.

Bugeaud choisit alors les méthodes les plus barbares et les plus inhumaines puisqu'il va lancer la machine de guerre contre l'ensemble du peuple algérien en se proclamant le champion de la politique de la terre brûlée.

Le peuple algérien va être alors victime d'une véritable guerre d'extermination. Les douars sont brûlés, les plantations arrachées, les moissons incendiées, les biens pillés, les femmes enlevées et violées. Bref, ce n'est plus une guerre menée contre les combattants de l'Emir Abdelkader mais une ignominieuse entreprise de destruction des biens et des hommes.

Le brigandage s'instaure. Les officiers français ne contrôlent plus leurs soldats. Bien au contraire, ils les encouragent aux pires excès. Le banditisme d'Etat devient une réalité. Pour arracher rapidement les bracelets, on fracasse carrément les poignets des femmes et des fillettes à coups de manchettes.

Lamorière s'était lui, habitué, après chaque razzia, à partager le butin - argent dérobé aux tribus - avec ses soldats. Les mercenaires se seraient comportés avec moins de cupidité et d'indignité. Bugeaud lui-même a failli perdre ses galons en 1838 lors du procès de Perpignan qui a fait scandale. Il était accusé de corruption et fut confondu par l'un de ses propres officiers, le général Bossard, traduit lui aussi en Conseil de guerre pour des griefs gravissimes.

L'un et l'autre s'en tirèrent à bon compte. Le système refusait de sacrifier un commandant en chef de l'armée française et un officier supérieur. Pourtant, le dossier fut classé définitivement. Quelques rares historiens ont exhumé cette « malheureuse » affaire qui déshonneur les officiers d'un haut rang et que les falsifications tels que Paul Azan, qualifié de « grands soldats de l'Algérie » convaincu lui aussi que « la civilisation avec toutes les disciplines qu'elle comporte, n'a jamais pu être imposée à des pays retardataires (sic) que par la force » (*Cahiers du centenaire de l'Algérie*, p.5)

Bugeaud était mal aimé même dans son propre entourage. Le général Changarnier par exemple n'hésite pas à l'accabler dans des lettres officielles



en termes violents qui nous édifiant sur la véritable personnalité de Bugeaud : « C'est parce qu'il fait un usage habituel de l'intrigue, de la duplicité et de la calomnie que M. Bugeaud m'a inspiré un profond sentiment de mépris plus durable que la haine que je ne lui fais pas l'honneur de lui conserver » (lettre du général Changarnier au général de Castellane du 12 décembre 1843, *Campagnes d'Algérie 1843, 1848*, p.330).

C'est donc l'intrigant Bugeaud qui donna l'ordre à ses subalternes de commettre les plus grands crimes contre le peuple algérien. En 1845, il ordonna aux Pétissier, aux Cauchy, aux Beauprétre et aux Saint Arnaud de massacrer les tribus dans le Dahra. Le premier fera enfumer à l'intérieur d'une grotte la tribu des Ouled Ryah composée d'un millier de personnes pour la plupart de vieillards, des femmes et des enfants qui croyaient trouver refuge dans une grotte à Nekmaria. Quant à Saint Arnaud, il fait tout simplement emmurer à l'intérieur d'une autre grotte près de Ain-Merine (ex-Rabélaïs) les 500 personnes composant la tribu des Shayah.

Bugeaud accepta de courrir les officiers cités, avouant avoir donné personnellement et impérativement l'ordre d'exterminer les tribus qui cherchaient à se cacher à l'intérieur des grottes. Celui-là même qui est à l'origine des tueries collectives ne cachera pas non plus toute la hargne qu'il mit pour la destruction massive de l'arboriculture. Nous citons : « On n'arrive pas à couper tous les arbres. Vingt mille hommes armés de bonnes haches ne couperaient pas en six mois les oliviers et les figuiers de ce pays. » (Cité par Michel Habart dans *Histoire d'un parjure*, p.108).

Sans commentaires.
(L'Emir Abdelkader ni sultan ni imam. Ed. Alpha, Alger 2007)

A. B.

(*) Journaliste-auteur
Membre fondateur de la
Fondation Emir Abdelkader

ÉGYPTE

Le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel a exprimé dimanche son inquiétude de la situation politique et sécuritaire en Egypte, alors que le pays se prépare pour un référendum constitutionnel le mois prochain.

Lors d'un entretien téléphonique avec son homologue égyptien, le général Abdel-Fattah al-Sissi, le chef du Pentagone a discuté de «l'équilibre entre la sécurité et la liberté», et a souligné le rôle de «la classe politique» dans la transition actuelle de l'Egypte, a annoncé le porte-parole du Pentagone John Kirby dans un communiqué. M. Hagel «a également exprimé ses préoccupations au sujet de la situation politique en amont du référendum constitutionnel, notamment le maintien de l'application d'une loi restrictive sur les manifestations», a ajouté M. Kirby. L'Egypte a

Le chef du Pentagone préoccupé par le climat politique



connu une escalade de violence depuis que l'ancien président Mohamed Morsi a été évincé par l'armée début juillet.

L'Egypte a déclaré «orga-

nisation terroriste» les Frères musulmans du président destitué Mohamed Morsi, après leur avoir fait porter la responsabilité de l'attentat meurtrier mardi contre le

quarter général de la police à Mansoura (nord), et toutes les activités de la confrérie étaient désormais interdites, notamment les manifestations.

DARFOUR:

Ban demande au Soudan des mesures contre les assassinats de Casques bleus

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé dimanche le gouvernement soudanais à prendre des mesures contre le nombre croissant d'assassinats de Casques bleus dans la région du Darfour, déchirée par des luttes armées. M. Ban s'est exprimé après la mort, dimanche, de deux soldats, un jordanien et un sénégalais, de la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad), tués par des hommes armés dans une embuscade dans le sud de cette région.

«Le secrétaire général a été affligé d'apprendre (qu')une nouvelle attaque armée par des assaillants non identifiés contre un convoi de la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour» avait eu lieu, a déclaré son porte-parole Martin Nesiryk dans un communiqué. Un assaillant a été tué et un autre blessé, a-t-il précisé. Au moins 14 membres de la Minuad, présents dans cette région de l'ouest du Soudan en proie à une recrudescence des violences, ont été tués au cours des six derniers mois.

2 soldats de la Minuad tués au Darfour



Deux soldats, un jordanien et un sénégalais, de la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad) ont été tués par des

hommes armés dimanche dans cette région de l'ouest du Soudan, a indiqué la police jordanienne dans un communiqué.

«Ce matin, des hommes armés ont ouvert le feu sur une patrouille de la Minuad dans le Darfour-Sud tuant le major jordanien Talal Rjoub et un Casque bleu sénégalais», précise le communiqué, ajoutant que la Minuad enquête sur l'incident. Selon un responsable de la sécurité jordanie, cité par l'AFP, la Jordanie est le second contingent de soldats au sein de la Minuad au Darfour. Plus de douze membres de la Minuad, présents dans cette région du Soudan en proie à une recrudescence des violences, ont été tués au cours des cinq derniers mois. En janvier, deux Casques bleus jordaniens avaient été libérés après plus de quatre mois de captivité au Darfour. Ils avaient été kidnappés en août 2012 alors qu'ils achetaient des provisions. Les violences ont connu une forte recrudescence en 2013 au Darfour, où le gouvernement lutte contre une rébellion depuis 10 ans. Au moins 460.000 personnes ont été déplacées en raison des violences en 2013, selon des chiffres de l'ONU, et au moins 300.000 autres sont mortes depuis le début du conflit il y a 10 ans.

Les miliciens pro-Machar ont abandonné leur avancée

Les miliciens pro-Riek Machar, ex-vice-président, ont abandonné leur marche vers Bor, capitale de l'Etat sud-soudanais du Jonglei, a affirmé dimanche le porte-parole du gouvernement.

«Selon nos sources, les chefs locaux Lou et Dau Nuer ont convaincu les jeunes et la plupart sont rentrés chez eux», a affirmé le porte-parole, Michael Makuei. «Donc à moins (d'une nouvelle mobilisation), il semble que la situation se calme maintenant». «C'est bien

parce que nous ne voulons pas perdre plus de vies», a-t-il ajouté.

Juba accusait depuis samedi Riek Machar d'avoir mobilisé jusqu'à 25.000 jeunes miliciens de l'ethnie lou nué, membres, selon le gouvernement, d'un groupe surnommé «l'Armée blanche», prêts «à attaquer à n'importe quel moment» dans le Jonglei (est).

Le porte-parole des rebelles Moses Ruai Lat n'avait pas démenti la présence de forces hostiles au gouverne-

ment dans l'Etat. Il avait cependant affirmé qu'il ne s'agissait pas de Lou Nuer mobilisés par Riek Machar mais de soldats de l'armée qui avaient décidé de se retourner d'eux-mêmes contre le gouvernement. Le porte-parole de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss), Joseph Contreras, avait ainsi appelé «les parties ayant une influence sur ces groupes armés à les convaincre d'immédiatement arrêter leur avancée pour éviter un autre bain de sang».

SAHARA-OCCIDENTAL

Début des travaux du 8^e congrès de l'Union de la jeunesse sahraouie à Aousserd

Les travaux du 8^e congrès de l'Union de la jeunesse sahraouie (Ujsario) ont débuté dimanche à Aousserd, avec la participation de près de 180 délégués étrangers venus notamment d'Europe, d'Afrique et d'Amérique et de quelque 800 Sahraouis. Ce congrès se tient sous le slogan «Raviver la flamme de la lutte contre le colonisateur marocain pour imposer l'indépendance». Une conférence internationale de solidarité avec les jeunes sahraouis sera organisée, en marge de ce rendez-vous pour réaffirmer le soutien de la communauté internationale à la cause juste du peuple sahraoui pour son indépendance. Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

Le peuple sahraoui «déterminé» à continuer son combat pour son indépendance

Le peuple sahraoui est déterminé à continuer son combat jusqu'à son indépendance en dépit des exactions commises par le Maroc à son égard, a affirmé dimanche à Aousserd le secrétaire général du Front Polisario et président sahraoui, Mohamed Abdellaziz. «Nous affirmons plus que jamais notre détermination et notre volonté d'aller de l'avant et de continuer notre combat jusqu'à l'indépendance de notre territoire en dépit des exactions que commet le Maroc à notre égard», a déclaré M. Abdellaziz à l'ouverture du 8^e congrès de la jeunesse sahraouie. Il a ajouté que le front de la lutte était «ouvert» à toutes les franges de la société, notamment les jeunes et les femmes, pour permettre au peuple sahraoui de retrouver sa souveraineté «ba-fouée», relevant la nécessité de transmettre le flambeau du combat aux jeunes générations. M. Abdellaziz a également rappelé les dures conditions de la lutte de son peuple, contraint à l'exil par le colonisateur marocain. Il a appelé, par ailleurs, les Nations unies à fixer, le plus vite possible, une échéance pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Le président sahraoui a également appelé à l'élargissement de la mission de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental pour «constater la violation continue des droits de l'homme du peuple sahraoui par les forces d'occupation marocaines». Il a d'autre part exprimé sa reconnaissance à l'Algérie, à sa tête le président de la République, Abdellaziz Bouteflika, pour son soutien à toutes les étapes de la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance. Les travaux du 8^e congrès de l'Union de la jeunesse sahraouie (Ujsario) ont débuté dimanche à Aousserd, avec la participation de près de 180 délégués étrangers venus notamment d'Europe, d'Afrique et d'Amérique et de quelque 800 Sahraouis. Ce congrès se tient sous le slogan «Raviver la flamme de la lutte contre le colonisateur marocain pour imposer l'indépendance». Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

APS

GRÈCE

Tirs contre la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne à Athènes

Des inconnus ont tiré des coups de feu hier matin contre la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne située à Halandri, banlieue nord d'Athènes, provoquant des dégâts matériels, a-t-on indiqué de source policière. L'attentat a eu lieu à 3h30 locales (1h30 GMT) et la police antiterroriste a aussitôt été dépêchée sur les lieux pour mener l'enquête. Selon les premières informations, une vingtaine de douilles ont été découvertes dans la cour de la résidence.

Le Premier ministre grec Antonis Samaras et le ministre de l'Ordre public, Nicos Dendias, se sont entretenus au téléphone avec l'ambassadeur d'Allemagne sur cet incident, selon la police.

Des attentats contre des cibles diplomatiques, banques ou compagnies étrangères sont fréquents en Grèce, la police les imputant à la mouvance d'extrême-gauche ou anarchiste.

Depuis l'élosion de la crise de la dette en Grèce en 2010 et l'adoption des mesures d'austérité strictes dictées par les créanciers du pays, UE et FMI, l'Allemagne est considérée par l'opinion publique grecque comme principal responsable de l'imposition de ces politiques de rigueur.

TURQUIE:

Nouvelle manifestation anti-gouvernementale

Des manifestants ont réclamé une nouvelle fois dimanche le départ du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, accusé d'avoir "protégé des voleurs", dans une affaire de corruption du parti au pouvoir en Turquie.

Un scandale de corruption et de malversations ébranle le régime du Parti de la Justice et du développement (AKP) et exacerbé la colère des Turcs, réunis de nouveau dans les rues.

Le gouvernement a été contraint de procéder à un large remaniement après la démission de trois ministres éclaboussés par ce scandale politico-financier.

Selon un des procureurs chargés de l'enquête anticorruption, la police a refusé d'exécuter des mandats d'arrêt délivrés par le parquet contre une trentaine de personnes, des personnalités proches de l'AKP et des hommes d'affaires connus.

En meeting dans l'ouest de la Turquie, le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan a de nouveau dénoncé dimanche le "complot" ourdi contre son gouvernement.

CHINE:

huit morts dans une attaque contre un commissariat au Xinjiang

Huit assaillants ont été tués hier par les forces de l'ordre chinoises, et un autre interpellé, alors qu'ils attaquaient un commissariat de la région chinoise du Xinjiang, ont annoncé les autorités.

Les neuf personnes, armées de coups de feu, ont «lancé des engins explosifs» et incendié au moins un véhicule de police, avant que les forces de l'ordre n'ouvrent le feu sur elles, a indiqué le site officiel du gouvernement du Xinjiang.

Ces violences sont survenues tôt hier matin dans le district de Yarkant — dont le nom chinois est Shache —, à environ 200 km au sud-est de la ville de Kashgar, ont précisé les autorités.

La même source qui n'a pas fait état de blessés parmi les policiers, a indiqué qu'une enquête était en cours.

APS

RUSSIE

Attentat dans une gare du sud de la Russie : au moins 16 morts



Au moins 16 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres ont été blessées dimanche lorsqu'une femme s'est fait exploser dans une gare de Volgograd (sud-ouest de la Russie), proche de l'instable Caucase russe.

"L'explosion a fait 16 morts, dont un policier, et plus de 30 blessés, parmi lesquels un enfant de neuf ans, ont été hospitalisés", a indiqué le comité d'enquête.

Au total, environ 45 personnes ont été blessées dans l'attentat, ont dit des sources médicales et la police.

"Un engin explosif a sauté à environ 13h00 (9h00 GMT)

près de l'entrée de la gare ferroviaire à Volgograd (ex-Stalingrad). Selon de premières évaluations, il a été déclenché par une femme kamikaze", a indiqué le comité d'enquête russe dans un communiqué, annonçant l'ouverture d'une enquête pour "attentat terroriste".

Cette explosion s'est produite devant les détecteurs de

métaux installés à l'entrée de la gare, remplie de voyageurs, précise le communiqué.

Les fenêtres ont été soufflées aux deux premiers niveaux de ce bâtiment de briques grises, selon des images diffusées par la télévision publique russe.

La puissance de l'engin explosif était d'environ dix

kilos d'équivalent TNT, ont révélé les enquêteurs.

Le président russe Vladimir Poutine a ordonné de «prendre toutes les mesures nécessaires (...) pour trouver et déferer devant la justice ceux qui sont responsables de l'attentat», a déclaré son porte-parole, Dmitri Peskov, à l'agence de presse Interfax.

Enquête ouverte pour attentat après la nouvelle explosion à Volgograd

Le comité d'enquête, chargé des principales investigations en Russie, a annoncé l'ouverture d'une enquête pour «attentat terroriste» et «trafic d'armes», a indiqué le porte-parole de l'organisation, Vladimir Markine, aux agences russes.

M. Markine avait auparavant fait état d'un bilan de 10 morts, selon «des données préliminaires», confirmant un bilan donné par des représentants des forces locales de la région de Volgograd, ville située

non loin du Caucase russe instable. Dix personnes sont mortes à la suite d'une explosion survenue hier matin dans un trolleybus à Volgograd, dans le sud-ouest de la Russie, où un attentat suicide a fait 17 morts dimanche, ont indiqué des sources officielles. Dix personnes ont été blessées, selon un bilan provisoire établi par le ministère local des Situations d'urgences, a indiqué sa porte-parole Irina Gogoleva à l'agence Interfax.

L'explosion a eu lieu à 8h23 locales (4h23 GMT), a précisé le ministère des Situations d'urgences dans un communiqué.

Les mesures de sécurité ont été renforcées dans toutes les principales gares et principaux aéroports de Russie après l'attentat de dimanche. Les autorités régionales avaient par ailleurs annoncé avoir mis en place un niveau élevé d'alerte antiterroriste dans la région de Volgograd pour les 15 jours à venir.

Les Etats-Unis condamnent «fermement l'attaque terroriste à Volgograd»

Les Etats-Unis ont condamné l'attentat meurtrier commis dimanche à Volgograd, dans le sud-ouest de la Russie, qu'ils ont qualifié d'«attaque terroriste», affirmant leur engagement «contre toute forme de terrorisme». «Les Etats-Unis condamnent dans les termes les plus forts l'attaque terroriste perpétrée aujourd'hui à Volgograd», a déclaré la porte-parole du Département d'Etat, Jennifer Psaki, dans un communiqué.

«Nos plus sincères condoléances vont aux familles des victimes, et nous restons

solidaires avec le peuple russe contre toute forme de terrorisme», a-t-elle ajouté.

Le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a de son côté condamné cet attentat meurtrier, affirmant que l'Alliance atlantique continuera à combattre le terrorisme aux côtés des autorités russes.

Au moins dix-huit personnes ont été tuées et quarante autres blessées dimanche en Russie dans un attentat perpétré par une kamikaze dans une gare de la ville de Volgograd, proche de la région instable du Caucase russe.

ATTENTAT L'Algérie condamne avec "la plus extrême fermeté"

L'Algérie condamne avec "la plus extrême fermeté" l'attentat-suicide sanglant commis dimanche dans la gare de Volgograd dans le sud-ouest de la Russie, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

"Nous réaffirmons notre condamnation absolue du terrorisme sous toutes ses formes et quelles qu'en soient les motivations et nous adressons toutes nos condoléances aux familles et aux proches des victimes et cette odieux et injustifiable. Dans ce moment particulièrement difficile, l'Algérie se tient résolument aux côtés du peuple et du gouvernement russes", a souligné M. Belani dans une déclaration à l'APS.

Dimanche matin, une femme s'est fait exploser dans une gare de Volgograd (ex-Stalingrad, sud de la Russie), causant la mort d'au moins 14 personnes et des dizaines d'autres blessées. Il s'agit d'un nouvel épisode de violence dans cette région proche du Caucase russe, en proie à beaucoup d'instabilités.

SYRIE

L'armée syrienne évacue 5 000 personnes d'une zone de conflit

Plus de 5 000 personnes d'une banlieue de Damas tenue par les rebelles ont été évacuées dimanche par l'armée syrienne, a indiqué la ministre syrienne des Affaires sociales Kinda al-Shamat, selon l'agence de presse officielle SANA.

"Les citoyens qui ont été évacués d'Adra, dans la banlieue de Damas, sont maintenant à l'abri, le ministère ayant mis sur pied

une salle pour les opérations de secours avec la coopération du gouvernorat de Damas-Campagne afin de leur offrir l'aide d'urgence de base", a précisé Mme al-Shamat.

Par ailleurs, la ministre a noté que son ministère n'a été contacté par aucune organisation humanitaire internationale au sujet de la situation actuelle.

ARABIE SAOUDITE - FRANCE - LIBAN

Hollande s'engage à soutenir l'armée libanaise

Le président français François Hollande s'est engagé dimanche à Ryadh à "satisfaire" les demandes

d'armement de l'armée libanaise pour soutenir le président Michel Sleiman.

"J'ai des relations avec le président Sleiman (...) et s'il y a des demandes qui nous sont adressées, nous les satisfirons", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, à l'issue d'entretiens avec le roi Abdallah d'Arabie Saoudite.

Selon M. Sleiman, Ryadh s'est engagé à octroyer trois milliards de dollars à l'armée libanaise afin que celle-

ci, faiblement équipée, puisse se procurer des armes françaises. *"Il s'agit de l'aide la plus importante dans l'histoire du Liban et de l'armée libanaise"*, a dit le président Sleiman selon lequel cette aide *"fera l'objet de discussions entre le roi Abdallah et le président français Hollande"*. Le président français est arrivé dimanche en Arabie Saoudite pour une visite de deux jours également dominée par la perspective d'enjeux commerciaux.

Coopération économique et crises régionales au centre d'une visite de Hollande à Ryadh

Le président français François Hollande a entamé dimanche une visite officielle en Arabie Saoudite lors de laquelle il aura des entretiens avec les officiels saoudiens sur la coopération économique et les crises qui secouent le Moyen-Orient, ont rapporté des médias.

Au cours de sa visite, M. Hollande s'entretera avec le roi Abdallah Ben Abdalaziz à Rawdat Khurayim, au nord-est de Ryadh, et rencontrera l'ex-Premier ministre libanais Saad Hariri et le chef de l'opposition syrienne Ahmed Jarba.

Le "message particulier" que M. Hollande adresse à M. Hariri sera de rappeler que la France plaide pour l'intégrité et l'indépendance de ce pays, a indiqué le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius arrivé à Ryadh.

Dans une interview au quotidien arabeophone Al-Hayat, M. Hollande a appelé au "respect des échéances constitutionnelles" au Liban, à commencer par la tenue "de l'élection présidentielle prévue en mai 2014".

A propos de la Syrie, M. Hollande a rappelé la position de son pays qu'il n'y



avait "pas de solution politique avec le maintien de Bachar al-Assad" au pouvoir. Selon Fabius, le président français déclarera à Ahmed Jarba, chef de la Coalition nationale de l'opposition syrienne, qu'il est "souhaitable" que l'opposition participe aux négociations dites de Genève 2 qui doivent s'ouvrir le 22 janvier avec un "objectif clair", parvenir à un gouvernement de transition.

S'agissant par ailleurs de la coopération franco-saoudienne, Hollande a

fait savoir que le royaume saoudien est devenu "le premier client de la France au Moyen-Orient" avec des échanges qui ont dépassé les 8 milliards d'euros en 2013.

Concernant un projet saoudien de construire 16 réacteurs nucléaires dans les prochaines années, Arnaud Montebourg (ministre français du Redressement productif) a souligné que la France devrait "remporter ce futur appel d'offres".

BREVES... BREVES... BREVES... BREVES...

GRENOBLE

L'ex-pilote allemand Michael Schumacher, le plus grand champion de l'histoire de la Formule 1, se trouvait dimanche soir dans un état critique à l'hôpital de Grenoble après une chute à ski à Méribel dans les Alpes françaises.

MEXICO

Plus de 300 passagers d'un avion d'une compagnie aérienne française XL Airways ont pu décoller samedi en direction de Paris

après être restés 24 heures dans une salle d'embarquement de l'aéroport international de Cancun, station balnéaire de l'est du Mexique, en raison d'une panne, a indiqué la compagnie.

NEW YORK

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé dimanche le gouvernement soudanais à prendre des mesures contre le nombre croissant d'assassinats de Casques bleus dans la région du Darfour,

déchirée par des luttes armées.

CRÉTEIL

Un bus de la compagnie française RATP a été incendié et le chauffeur molesté à Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne) par plusieurs personnes qui ont pris la fuite dimanche soir, a-t-on annoncé de source préfectorale.

ATHÈNES

Des inconnus ont tiré des coups de feu lundi matin

contre la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne située à Halandri, banlieue nord d'Athènes, provoquant des dégâts matériels, a-t-on indiqué de source policière.

MOSCOU

Dix personnes ont été tuées dans une explosion survenue lundi matin dans un trolleybus à Volgograd, dans le sud-ouest de la Russie, où un attentat suicide a fait 17 morts dimanche, ont rapporté les agences russes.

PALESTINE - ISRAËL

Les plans d'annexion territoriales d'Israël, un «crime de guerre»

Les autorités palestiniennes ont affirmé que les tentatives de l'occupant israélien d'annexer certaines parties de la vallée du Jourdain dans l'est de la Cisjordanie est un crime de guerre qui va *"tuer"* le processus de paix, a rapporté lundi la presse.

Le négociateur en chef palestinien, Saeb Erekat, cité par la presse, a mis en garde l'occupant israélien, en indiquant que si ce dernier venait d'annexer la vallée du Jourdain, les dirigeants palestiniens chercheraient alors à rejoindre 63 agences internationales (dont certaines de l'ONU), notamment la Cour criminelle internationale.

Le Comité ministériel israélien sur la législation a approuvé dimanche un projet de loi selon lequel le droit israélien serait appliqué dans les colonies juives de la vallée du Jourdain. *"Nous ne reconnaissons pas cette loi et pour nous elle est fausse"*, a expliqué, Saeb Erekat, en ajoutant que *"C'est un crime de guerre qui détruit la solution à deux Etats"*.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry se rendra la semaine prochaine au Proche-Orient pour une nouvelle mission de paix. Il s'agira de son 10^e voyage dans la région depuis mars. Ses dernières navettes dans la région remontent au début du mois de décembre. M. Kerry fait le forcing pour tenter de concilier les positions israéliennes et palestiniennes, encore très éloignées, afin de parvenir à un *"accord-cadre"* traçant les grandes lignes d'un règlement final entre les deux parties, si possible avant la fin de la période de neuf mois fixée lors du lancement des pourparlers fin juillet 2013.

Mais le processus de paix israélo-palestinien se retrouve, une fois de plus, face aux entraves de l'occupant israélien qui a annoncé jeudi dernier de nouvelles constructions en Cisjordanie et à El Qod-Est occupées en dépit des appels des Palestiniens et de la communauté internationale à l'arrêt de la colonisation.

Deux Palestiniens blessés par des tirs de l'armée israélienne à Gaza

Deux Palestiniens ont été blessés dimanche par des tirs de l'armée israélienne dans la bande de Gaza, a-t-on indiqué de source médicale palestinienne. Les tirs, en provenance d'un ou plusieurs chars, ont blessé deux Palestiniens dans une zone dégagée à l'est du camp de réfugié d'Al Maghazi, a affirmé un porte-parole des services d'urgence de Gaza. Hier, un Palestinien a été grièvement blessé par des tirs des forces israéliennes au nord de Beit Lahiya, dans le nord de l'enclave palestinienne. Plus d'une trentaine de Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes en 2013, selon un décompte établi par des médias à partir de sources médicales ou de sécurité. **APS**

Programme du lundi 30 décembre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h00 Météo
09h05 Magazine jeunesse TFou
10h15 Téléfilm pour la jeunesse Beethoven 47
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h45 Magazine de société Au cœur des Restos du cœur
13h50 Météo
13h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien?
15h35 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien?
17h15 Téléfilm humoristique Nos chers voisins
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Emission spéciale Vœux du président de la République, monsieur François Hollande
20h10 Journal
20h35 Magazine de découvertes Instants d'émotion
20h37 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Série humoristique Pep's
20h50 Divertissement Le 31, tout est permis avec Arthur ? Inédit

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h00 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h05 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h25 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
09h50 Magazine de société Le jour où tout a basculé
10h15 Magazine de société Le jour où tout a basculé
10h40 Météo outremer
11h05 Jeu Motus
11h35 Jeu Les Z'amours
12h05 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h40 Série humoristique Vestiaires
13h45 Météo 2
13h50 Magazine du consommateur Consomag
13h55 Comédie Madame Doubtfire ???

15h55 Multisports Côté Match

16h05 Film d'action Rush Hour ???

17h50 Film d'action Rush Hour ???

19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles

19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi

19h55 Météo 2

20h00 Emission spéciale Vœux du président de la République, monsieur François Hollande

20h10 Journal

20h40 Magazine de services Histoire d'un rêve

20h41 Magazine musical Alcaline l'instant

20h42 Météo 2

20h45 Divertissement Le plus grand cabaret sur son 31 ???

ooh44 Loterie Tirage de l'Euro Millions

ooh50 Magazine littéraire Dans quelle étagère

ooh54 Météo outremer

ooh55 Opérette Ciboulette

o2h55 Série humoristique Vestiaires

3

07h49 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis

08h35 Magazine jeunesse Ludo vacances

09h10 Comédie Scooby Doo 2 : les monstres se déchaînent ???

10h47 Série d'animation Le Petit Prince

11h16 Série d'animation Le Petit Prince

11h45 Magazine du consommateur Consomag
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Film d'action L'espion qui m'aimait ???

16h20 Jeu Des chiffres et des lettres

16h55 Jeu Harry

17h30 Jeu Slam

18h00 Jeu Questions pour un champion

19h00 19/20 : Journal régional

19h18 19/20 : Edition locale

19h30 19/20 : Journal national

20h00 Emission spéciale Vœux du président de la République, monsieur François Hollande

20h10 Météo

20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie

20h45 Comédie Les 101 dalmatiens ???

22h25 Film d'animation Les as de la jungle : opération banquise ???

23h20 Météo

23h25 Soir 3

23h50 Magazine du cinéma Le pitch

23h55 Musique Jean-Jacques Goldman ???

01h40 Magazine culinaire Les carnets de Julie

02h35 Feuilleton réaliste Plus belle la vie

03h05 Culture Emmenez-moi ???

04h20 Magazine musical Les matinales

04h55 Jeu Questions pour un champion

CANAL+

07h55 Série d'animation Les Crumpets
08h10 Série d'animation Allô, c'est Ninou
08h20 Série d'animation Les Simpson
08h40 Film fantastique Le Hobbit : un voyage inattendu ???

11h23 Série d'animation Têtes à claques

11h25 Découvertes Les nouveaux explorateurs

12h25 Série humoristique The Big Bang Theory

12h50 Magazine d'actualité La nouvelle édition +

14h00 Thriller Jack Reacher ???

16h05 Série d'animation Une minute avant

16h10 Thriller Shadow Dancer ???

17h50 Série humoristique The Big Bang Theory

18h10 Divertissement Le Before du grand journal

18h43 La météo

18h45 Le JT

19h10 Divertissement Happy Hour Noël

19h10 Divertissement Happy Hour Noël

20h25 Divertissement Le petit journal

20h55 Comédie musicale Les misérables ???

23h30 Divertissement Le débarquement ???

01h15 Drame Ce que le jour doit à la nuit ???

03h50 Drame Low Life

M

07h45 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire

08h10 Dessin animé Les blagues de Toto

08h25 Dessin animé Le petit Nicolas

08h40 Série d'animation Martine

08h55 Météo

09h00 Magazine de télé-achat M6 boutique

10h05 Météo

10h20 Série musicale Glee

11h15 Film d'animation Vaillant, pigeon de combat ???

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h05 Série humoristique Scènes de ménages

13h45 Téléfilm pour la jeunesse Noël tous en choeur

15h30 Téléfilm humoristique L'auberge han-tée

17h00 Série humoristique En famille

17h45 Jeu Un dîner presque parfait

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h20 Série humoristique Scènes de ménages

20h50 Série humoristique Scènes de ménages entre amis ???

22h45 Série humoristique Scènes de ménages

01h55 Météo

TÉLÉ

La sélection

20h50

Le 31, tout est permis avec Arthur



Résumé

Pour clore l'année et attaquer 2014 en beauté, Arthur propose une version grand format de son émission « Vendredi, tout est permis avec Arthur ». L'animateur sera entouré d'artistes et d'humoristes prêts à relever de nouveaux défis. Avec notamment Messmer, le fascinateur, qui placera les stars dans des situations insolites, grâce à l'hypnose. Se succéderont tout au long de la soirée : Gad Elmaleh, Franck Dubosc, Pascal Obispo, Michael Youn, M Pokora, Rachid Badouri, Florent Peyre, François-Xavier Demaison, Issa Doumbia, Arnaud Ducret, Cyril Hanouna, Fauve Hautot, Sandrine Quétier, Jean-Marc Généreux, Anthony Kavanagh, Chris Marques, Laetitia Milot, Claudia Tagbo, Tal, Titoff, Laury Thilleman, Arnaud Tsamère et François Valéry. Avec aussi les épreuves cultes de l'émission : « Let's Dance », « In the dark », « La sérenade » et « Le décor penché ».

2**20h45**

Le plus grand cabaret sur son 31 ???

Résumé

Pour la 10e année consécutive, Patrick Sébastien se met sur son 31 et anime, à l'occasion de la Saint-Sylvestre, une soirée spéciale placée sous le signe du spectacle, de l'humour et de la magie. Au programme, une grande fête aux couleurs du réveillon, avec des numéros tous plus impressionnantes les uns que les autres. Pour profiter de ce feu d'artifice visuel par Les Étoiles du cirque de Pékin, le Duo Manisov, Les Farellos, Youri & Sophie ou encore Boris Wild, Adriana Karembé, Julie Andrieu, Mélanie Douillet, Anggun, Elodie Frégé et Maud Fontenoy, parmi tant d'autres people, ont fait le déplacement. Au programme également, un florilège des plus beaux numéros depuis la création de Cabaret.

**3****20h45**

Les as de la jungle : opération banquise



Résumé

En Antarctique, le village des pingouins est attaqué par un groupe de morses. Ainsi, deux pingouins arrivent dans la jungle, guidés par la prophétie annonçant que le « Dieu Tigre » sauvera le village de l'oppression. Maurice, un pingouin qui croit être un tigre, accepte de les aider et forme un commando avec ses amis Junior le phacochère, Gilbert le tarsier paranoïaque, et Junior le poisson tigre. A peine arrivés sur la banquise, le petit groupe se fait écraser par les morses qui volent les œufs des pingouins et sèment la désolation parmi les habitants du village...

CANAL+**23h40**

Les misérables

Résumé

En 1815, après avoir purgé une longue peine de bagnes de 19 ans, Jean Valjean est relâché sur parole. Il abuse de l'hospitalité de l'évêque de Digne et lui vole des chandeliers en argent. La mansuétude de l'évêque, qui préfère laisser croire qu'il a volontairement donné ses chandeliers au repris de justice, le touche au plus profond. Jean Valjean rompt sa parole et recommence une autre vie, se présentant à tous comme un industriel. Il est élu maire de la petite ville de Montreuil-sur-Mer. Tandis que, n'écouter que son bon cœur, il promet à une prostituée, Fantine, de sauver sa fille Cosette de la déchéance, l'inspecteur Javert le traque sans relâche...

**M****20h50**

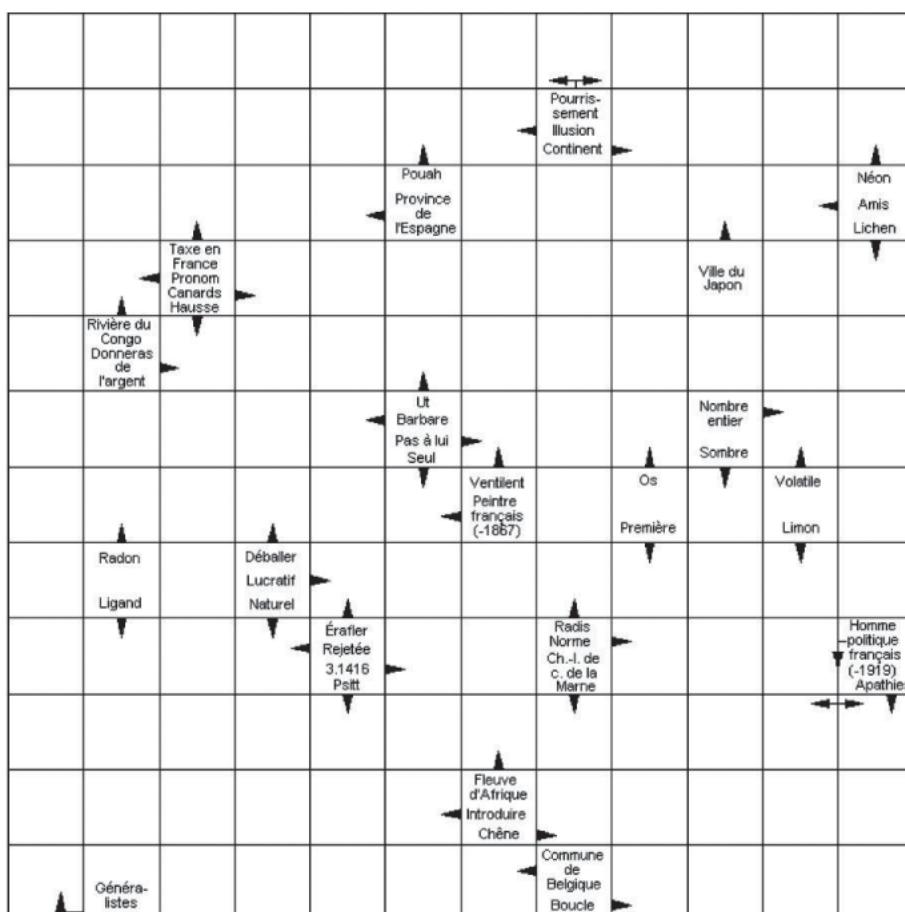
Scènes de ménages entre amis

Résumé

Pour fêter les quatre ans de « Scènes de ménages », la série invite des stars du showbiz à incarner autant de personnages drôles et cocasses. Parmi celles-ci figurent notamment Ary Abittan, en trader membre de la famille d'Emma, Alexandre Astier et Virginie Ledoyen, en amis bikers de José, Amel Bent, devenue l'infirmière de José, Chantal Adèsou, en Didi la Plume qui tente d'arnaquer Fabien, M Pokora en voisin très sérieux, Bruno Solo en proctologue passionné, Isabelle Nanty, une amie de Liliane, Arié Elmaleh, qui rêve de devenir l'ami de Cédric et Marion, Marie-Anne Chazel, qui interprète la mère de Marion, ou encore Antoine Duléry, en voisin trop reconnaissant de Fabien...



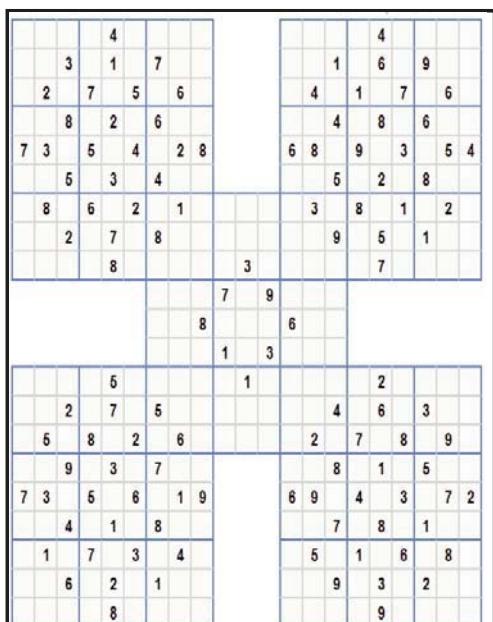
Mots fléchés n°466



Samouraï-sudoku n°466

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°466

Horizontalement:

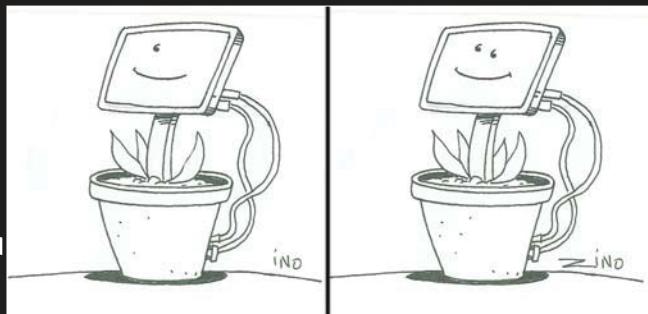
1. Immunisé contre un poison
2. Filet de poche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum - An Immuno-Déficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une inclination (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie, il. Solution - Ecrivain français
11. Coupée - Halter

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Ile française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreur



Proverbes

Le peureux fait peu.

Proverbe algérien

Le silence est plus fort que la connaissance.

Proverbe berbère

Oublie les soucis, les soucis t'oublieront.

proverbe arabe

Il n'y a pas de fumée sans feu

Proverbe français

C'est arrivé un 31 décembre

1978 : l'agitation anti-monarchiste se poursuit en Iran, où plus de 200 personnes auraient été tuées au cours d'un seul week-end.

1980 : démission du président sénégalais Léopold Sédar Senghor, remplacé par Abdou Diouf qui nomme Habib Thiam Premier ministre.

1983 : coup d'État au Nigeria par le général Muhammadu Buhari.

1984 : Rajiv Gandhi devient chef du gouvernement indien, succédant à sa mère Indira Gandhi, assassinée.

1984 : les États-Unis quittent l'UNESCO.

1985 : un an après les États-Unis, la Grande-Bretagne se retire de l'UNESCO.

1988 : Ronald Reagan et George Bush Sr sont cités à comparaître dans le procès du colonel Oliver North impliqué dans l'affaire de l'Irangate.

1991 : le gouvernement du Salvador et le FMLN signent un accord débouchant sur un traité de paix après 12 ans de guerre

1992 : fin de l'existence de la Tchécoslovaquie et naissance de la République tchèque et de la République slovaque

1999 : rétrocession du canal de Panama par les États-Unis au Panama

1999 : le président Russe Boris Eltsine démissionne pour raisons de santé. Vladimir Poutine devient de facto le second président de la Fédération de Russie.

Célébrations :

- **Manifestations liées à la fin de l'année civile ou traditionnelle :** Réveillon de la Saint-Sylvestre ou Réveillon du Nouvel An ; à cette occasion : En Espagne et dans divers pays latinoaméricains : Doces uvas (es), qui consiste à manger douze graines de raisin, un pour chacun des douze coups de minuit. Hogmanay, dans la tradition celtique, notamment en Écosse.

- **Azerbaïjan et diaspora azéri :** Dünya azərbaycanlılarının həmşəriyli günü (Journée de solidarité des Azerbaïjanais du monde), affirme l'unité de tous les Azéris du monde entier.

SPORT-2013

La boxe algérienne relève le gant et sauve l'honneur des sports individuels

L'année 2013 aura permis à la boxe algérienne de revenir au devant de la scène mondiale à la faveur du titre de vice-champion du monde décroché par Mohamed Flissi, et se place ainsi comme la locomotive des sports individuels qui n'arrivent toujours pas à prendre leur envol.

Après avoir brillé aux Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie, en occupant avec brio les premières loges, le noble art algérien s'est imposé une nouvelle fois dans le cercle très fermé de la boxe mondiale, avec la médaille d'argent de Mohamed Flissi (49kg). Cette journée de 26 octobre, date de la finale disputée à Almaty (Kazakhstan) face au Kazakh Zhakypov Birzhan, restera gravée à jamais dans la mémoire de Flissi, âgé de 23 ans, qui fait ainsi son entrée parmi le gotha de l'élite mondiale de la boxe.

La consécration du natif de Boumerdès marque le retour de la boxe, sport-roi par excellence en Algérie, et permet à cette discipline de retrouver la place qui est la sienne après 18 ans d'absence sur la scène internationale. Mohamed Flissi a marqué les esprits dans ce tournoi mondial très relevé durant lequel les Kazakhs, qui évoquaient chez eux, on mis le paquet en plaçant pas moins de six boxeurs en finale sur les dix engagés de cette compétition.

Après la médaille d'argent de Flissi, des promesses ont été faites par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour que la boxe soit mieux considérée et qu'une subvention beaucoup plus conséquente soit octroyée pour atteindre les objectifs escomptés.

Dans cette perspective, le président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Nabil Saâdi avait déclaré qu'"il est indispensable de garder la première place au niveau africain et confirmer la bonne santé de la boxe algérienne". Le premier responsable de la boxe a, tout de même, insisté sur la nécessité d'une prise en charge des jeunes talents en vue des prochaines échéances dont les JO-2016 et 2020.

Cinq médailles d'or aux JM de Mersin... une performance historique

Les 17^{es} Jeux méditerranéens de Mersin vont marquer à jamais les esprits des adeptes du noble art algérien, avec cinq médailles d'or et une en bronze décrochées par les pugilistes algériens. Une performance jamais



réalisée dans l'histoire des Jeux méditerranéens.

En prenant part aux JM-2013 de Mersin avec dix boxeurs, la sélection algérienne s'est permis le luxe de prendre la tête du tableau général par équipes avec à la clé cinq médailles d'or et une en bronze, devant l'Italie (2 or, 1 argent et 4 bronze) et la Turquie (1 or, 4 bronze et 3 argent).

Les cinq Algériens couronnés sont Mohamed Flissi (49 Kg), Réda Benbazziz (56 Kg), Abdelkader Chadi (64 Kg), Lyes Abbadi (66 Kg) et Abdelhafid Benchabla (81 Kg), alors que la médaille de bronze a été remportée par Mohamed Amine Ouadahi (60 Kg).

La boxe sauve l'honneur des sports individuels

A la faveur de ses résultats, réalisés sur les scènes mondiale et méditerranéenne, la boxe algérienne est parvenue à mener le bal des sports individuels tels le judo, de karaté ou de l'athlétisme.

Pour le judo, l'année 2013 a été décevante avec seulement trois médailles de bronze aux Jeux méditerranéens de Mersin, grâce à Abderrahmane Benamadi (+90 Kg), Zouani Bilel (+100Kg) et Oualal Kaouther (-78 Kg).

Au Mondial-2013 du Brésil (Rio de Janeiro/26 aout-1septembre), le judo algérien avait effectué une terne présentation avec l'élimination dès les premiers tours des huit judokas représentant les sélections algériennes disputées à Guadalajara (Espagne).

Enfin, dans la même catégorie des juniors, l'haltérophile algérien Hossayn Fardjallah avait remporté la 3^e place et la médaille de bronze au dernier Championnat du monde de la catégorie qui s'est déroulé du 2 au 10 mai 2013 à Lima (Pérou).

Son coéquipier, Walid Bidani s'est distingué de fort belle manière en cette année 2013, en remportant la médaille de bronze de sa catégorie (105kg) lors de JM de Mersin en Turquie, et trois médailles d'or décrochées aux championnats d'Afrique des nations d'haltérophilie (garçons et filles)

qui se sont déroulées du 30 octobre au 3 novembre à Casablanca (Maroc).

APS Par Saâdi Soltani

Solution Samurai-sudoku N°465

2	8	4	3	5	9	1	6	7
7	9	3	1	6	8	2	4	5
5	6	1	7	2	4	3	9	8
8	1	2	4	3	5	6	7	9
4	3	6	2	9	7	8	5	1
9	6	7	8	1	6	4	3	2
6	2	9	5	4	1	7	8	3
3	4	8	9	7	2	5	1	6
1	7	5	6	8	3	9	2	4

2	3	7	6	8	1	5	9	4
1	4	6	3	5	9	8	7	2
5	9	8	2	7	4	1	3	6
6	7	4	1	9	5	3	2	8
9	5	2	8	4	3	7	6	1
3	8	1	7	6	2	4	5	9
6	5	1	2	9	7	3	4	8
8	3	7	6	2	4	9	5	1

Solution Mots Croisés N°465

HENRICHENONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERÈSE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

FINALE DU TOURNOI HIVER FOOT À ORAN AUJOURD'HUI Des finales attrayantes et des invités de marque

Saïd B.

Le complexe sportif Reguig Abdulkader de Marval connaîtra cet après midi une affluence certainement nombreuse pour ne pas dire «record» grâce à l'Association La Radieuse qui organise plusieurs finales et un match gala avec d'anciennes vedettes de la balle ronde et des invités de marque pour marquer la clôture du grand tournoi «Hiver Foot», qui a animé Oran durant ces vacances scolaires et qui a attiré la grande foule des amoureux du beau et propre football. D'ailleurs, une marque positive qui devrait servir d'exemple pour nos clubs dits professionnels de Ligue 1 et 2 puisque les jeunes des quartiers ont montré engagement, sportivité et fair-play.

Ces animations ont été auréolées avec des prouesses techniques individuelles des acteurs de ce challenge, au cours des rencontres qui ont mis aux prises les poussins, les benjamins et les seniors, d'une manière régulière et quotidienne de ghoo à 22h00. Ainsi, cet après midi, plusieurs finales des poussins, benjamins et des seniors sont organisés. Dans la catégorie des seniors, la grande finale verra les deux meilleures du tournoi, en l'occurrence, celle du quartier de l'USTO, soutenu par son grand public face à celle très expérimentée du quartier de Medioni. La concurrence est de mise et le match s'annonce des plus passionnantes à suivre. Mieux encore, ce match sera dirigé par la vedette de l'arbitrage africain, Djamel Haïmoudi.

Avant cette finale, il est important de noter que la Radieuse et son dynamique président, Chafi Kada, toujours fidèle à leurs traditions, mettront sur pied un grand match de gala auquel participeront les anciennes gloires. On verra donc Bel-loumi, Kouici, Kaci-Saïd, Megharia et Guemri, sous la direction de l'ancien arbitre international Mohamed Hansal sous les yeux de l'invité d'honneur qui n'est autre que le célèbre et grand entraîneur Mahieddine Khalef.

Le programme de cette finale verra les poussins du quartier de la Cité Petit, essayer de rafler le trophée à leurs homologues du quartier de Gambetta, dans un match qui sera certainement très animé. Dans la catégorie des benjamins, les stars en herbe de l'école d'Arzew, qui ont subjugué les présents de par leur jeu collectif et leur talent naissant se mesureront aux solides joueurs du quartier d'El Hamri. Sur le plan de la solidarité, qui n'est pas un vain mot pour elle la Radieuse, on saisira bien cette opportunité durant la grande soirée sportive, pour apporter une aide matérielle et financière aux enfants cancéreux. Une initiative louable, d'une association qui cherche à venir en aide aux plus défavorisés et qui donc est bien à son honneur pour clôturer cette année 2013 dans la joie et la bonne humeur.

D'autre part et pour être plus complet, la Radieuse a également prévu une opération de don du sang avec la participation effective d'une grande partie du public. Et il ne reste donc qu'à féliciter et surtout encourager ce genre d'initiatives dont le premier objectif n'est autre que la Solidarité....

SERIGICULTICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■YU
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPR■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■WEEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NA■BLOCUS■USTER

Solution Mots Fléchés N°465

QUALIFICATION DES VERTS AU MONDIAL 2014

L'évènement phare de l'année 2013 à Blida**Ahmed Haniche**

La qualification de l'équipe nationale de football à la coupe du Monde 2014, qui se tiendra au Brésil, a constitué incontestablement l'évènement phare, en 2013, dans la wilaya de Blida, qui a vibré, à maintes reprises, au rythme de victoires consécutives des Verts, qui y ont créé une ambiance particulière.

La ville des Roses en a été ainsi fréquemment embellie avec les couleurs nationales brandies par des milliers de supporters des Verts, qui y ont afflué de toutes parts, créant une ambiance de fête et une animation qui se sont prolongées durant des jours.

A l'occasion de chaque rencontre amicale ou officielle jouée par l'équipe nationale, la ville «se réveille» de la morosité qui l'empare le reste des jours, en raison notamment de la rareté, voire de l'inexistence, d'activités ludiques à même de faire sortir les familles blidéennes, contraintes de se cloîtrer chez elles dès le coucher du soleil.

La plus grande fête a été célébrée le 19 novembre dernier, à la suite de la victoire des Verts face aux Étalons du Burkina-Faso au match barrage retour qualificatif au Mondial 2014. Blida a vécu une soirée mémorable, marquée par des longs cortèges de voitures ayant sillonné la ville

jusqu'à l'aube, au rythme des klaxons, youyous et explosion de pétards.

Bien plus, plusieurs jours avant ce match décisif, les moins-dires coins et recoins de la ville ont été décorés aux couleurs nationales. Des chansons glorifiant les Fennecs fusaients de partout, des banderoles, vuvuzela, tenues de l'équipe nationale et autres objets se vendaient comme de petits pains, les inconditionnels ne lésinent pas sur les moyens pour se rendre au stade «armés» de tous les moyens nécessaires afin d'orner les tribunes du stade Mustapha-Tchaker.

Le stade est, en effet, devenu le «temple» de l'équipe nationale et de milliers de fans prêts à passer la nuit dehors, à résister aux caprices du climat et même à la faim et à la soif pour obtenir un billet d'entrée. Un signe de dévouement et de fidélité sans pareil dont ont fait preuve ces derniers, notamment à l'occasion de la rencontre capitale du 19 novembre, où la ville a été «prise d'assaut» dix jours durant.

Le jour du match, les supporters ont accédé au stade dès les premières heures de la matinée, bravant la pluie torrentielle, d'un froid glacial et des «gargouillis» de leurs estomacs.

Leur sacrifice a été, cependant, gratifié par une quatrième qualification des Verts au Mondial 2014 à l'issue d'un match très serré. L'allégresse s'est,

certes, emparée de toutes les régions du pays, mais c'est la ville de Blida qui a eu, encore une fois, l'honneur d'être «la ligne de départ» de cette immense jubilation.

De l'année qui s'apprête à s'achever, on ne garde que ces belles images et ces scènes de joie provoquées par les victoires de l'équipe nationale ici à Blida. Des succès qui nous ont permis de sortir en famille et célébrer collectivement ces acquis du football national», s'accordent à dire plusieurs citoyens interrogés par l'APS.

Stade Mustapha-Tchaker, un repère pour Blida et le football national

Grâce à sa bonne pelouse en gazon naturel, le stade Mustapha-Tchaker a été choisi par la FAF pour abriter les rencontres amicales et officielles de l'équipe nationale. Le stade est devenu, depuis 2008, le «centre de gravité» du football national, mais aussi le point de départ des batailles Algériennes jusque dans les barreaux les plus reculés du pays.

En 2013, les Verts ont livré au total six matches à Blida, dont trois dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2014, et trois autres rencontres amicales.

L'ambiance était quasiment la même à l'occasion des différentes rencontres, qui ont toujours constitué une opportunité



pour faire sortir la ville de sa léthargie.

Les habitants de Blida se souviendront longtemps de ces moments magiques et de cette joie qui ont fait sortir cette ville de la morosité qui l'enferme à longue d'année.

L'épopée des Verts, durant l'année 2013 à Blida, a été entamée le 26 mars, lorsqu'ils ont réussi à battre la sélection du Bénin sur le score de 3 buts à 1, avant de vaincre successivement le Mali, le 10 septembre, et le Burkina-Faso, le 19 novembre, sur le même score (1-0).

Les Verts y ont également disputé trois matches amicaux contre la Mauritanie (1-0), le 25 mai, le Burkina-Faso (2-0), le 2

APS

Publicité

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
TAMANRASSET**

CODE FISCALE : 00511019002560

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suivant le décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés modifié et complété, la direction des œuvres universitaire de la wilaya de Tamanrasset .

Annonce les résultats d'évaluation qui se sont déroulées le 10/11/2013 relatifs à l'avis d'appel d'offre ouvert n : 002/DOUT /2014 publié au journal *EL YAOUM* du 05/08/2013 et au journal *DK NEWS* du 05/08/2013 concernant l'approvisionnement de la résidence universitaire 1000 lits-Tamanrasset- en alimentation tel qu'il est décrit dans le tableau suivant :

désignation	Nom de l'offrant	N° d'identification fiscale	La notation technique	Le montant	observation
Viande et dérivés	ABD NNEBI SAOU	197105010356930	90/100	46 261 200,00 DA	Moins disant
Fruit et légume	SARL LES PLAINES VERTE	09993507227323035001	100/100	32 963 370,00 DA	Moins disant
Alimentation générale	ABD NNEBI SAOU	197105010356930	78/100	59 589 270,00 DA	Moins disant
Produits laitiers	ABD NNEBI SAOU	197105010356930	90/100	3 708 900,00 DA	Moins disant
œufs	SARL LES PLAINES VERTE	09993507227323035001	100/100	2 340 000,00 DA	Moins disant
Pains et gâteaux	KACMI MOHAMED	196811010004746	65/100	10 735 000,00 DA	Moins disant

Les candidats peuvent déposer leurs recours au près de la commission des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;dans un délai de 10 jour à compter dès la première parution de cet avis ,et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel n 10-236 stipulant l'organisation des marchés publics modifié et complété.

Les soumissionnaires intéressés pour voir leurs évaluation de se présente à la direction des œuvres universitaires dans un délai de (03) trois jour de la première parution de cet avis .

**République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural**

**Direction de la formation de la recherche
et de la vulgarisation
Centre de formation des agents
Techniques Spécialisés des forêts**

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Centre de formation d'agents techniques spécialisés des forêts de Beni-Slimane, Wilaya de Médéa, recrute par voie de concours sur titre :

Grade	Mode de recrutement	Nombre	Conditions d'accès	Autres conditions
Administrateur	Concours sur titre	01	License ou équivalent spécialité <ul style="list-style-type: none"> - Science judiciaire et administrative. - Science économique. - Science financière. - Science commercial. - Science gestion. - Science politique. - Science de l'information et la communication à l'exception de la de la spécialité presse écrite et de l'audiovisuel. - Science Islamique spécialité Charia. - Science sociale sauf la spécialisé Education sociologie. - Psychologie la spécialisation et l'organisation du travail. 	/

Dossier:

- Demande manuscrite.
- Attestation de position vis-à-vis du service national.
- Copie légalisée ou diplôme.
- Copie pièce d'identité légalisée -
- Casier judiciaire (n°3).
- 02 photos récentes.
- Certificat de travail visé à la CNAS
- Certificat de travail dans le cadre CID
- Relevé de notes.

* les dossiers de candidature doivent être adressés à Monsieur le directeur du C.F.A.T.S.F de beni slimane, Médéa 26001- dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis.

PLAFONNEMENT DES SALAIRES DES JOUEURS

Des présidents exigent «des sanctions sportives» contre les clubs réfractaires

Des présidents de club des deux Ligues 1 et 2 de football en Algérie ont exigé des sanctions sportives à l'encontre des formations ne respectant pas les nouvelles dispositions relatives au plafonnement des salaires des joueurs, a appris l'APS lundi auprès des concernés.

Lors d'une réunion entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouaoua et les présidents des clubs professionnels tenue mercredi passé, il a été décidé de plafonner les salaires des joueurs à partir de la saison prochaine pour faire face à la crise financière dont souffrent plusieurs formations des deux paliers.

Un barème a été ainsi arrêté suivant le statut des joueurs



de manière à ce que le salaire d'un international confirmé ne dépasse pas le 1,2 million de dinars. Les autres toucheront entre 200.000 et 800.000 dinars mensuellement.

Seulement, beaucoup de présidents de club se montrent *«essimistes»* quant à l'application stricte de cette mesure, craignant que certains de leurs collègues ne recourent à d'autres alternatives pour payer "sous la table" leurs joueurs afin de les maintenir dans

leurs effectifs, ou user de la même manière pour recruter d'autres.

Un sujet qui a été évoqué lors de la réunion de mercredi dernier, mais sans pour autant que les présents ne tranchent la meilleure formule à prôner pour combattre un tel fléau, ajoute-t-on de même source. Selon le président du MO Béjaïa, Aklil Adrar, une proposition a été faite pour infliger des sanctions sportives allant jusqu'à faire rétrograder en

division inférieure le club réfractaire. Il a ajouté que les partisans de cette proposition ont exigé qu'un texte de loi soit promulgué dans ce sens. Mais pour certains présidents, un tel acte relève du pénal, et dans ce cas il faudra que l'affaire soit traitée en justice, a fait savoir la même source.

Entre les avis des uns et des autres, la polémique enflé déjà, au moment où les observateurs prédisent des difficultés énormes pour l'application stricte de cette nouvelle disposition. Les joueurs, eux, principaux concernés par cette mesure et qui n'ont pas été associés à l'élaboration de cette mesure, ne se sont pas fait prier pour réagir.

Ils se sont alors empressés pour déclarer dans la presse qu'ils s'opposent catégoriquement à cette décision, estimant qu'elle allait «à l'encontre du professionnalisme».

SELON RABAH SAÂDANE

«Le travail de base, essentiel pour la relance du football algérien»

L'ancien sélectionneur de l'équipe algérienne de football et actuel directeur technique de l'ES Sétif, Rabah Saâdane, a estimé dimanche à Alger qu'il était essentiel de revenir au "travail de base" pour donner une nouvelle impulsion au football algérien et au sport en général.

"Il est indispensable de repenser la politique du sport algérien, en faisant participer tous les acteurs du sport national. Une plus grande coordination est nécessaire dans le travail entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et les fédérations sportives. A l'heure actuelle, les instances travaillent individuellement", a souligné Saâdane, invité du Forum de DK News.

"Il faut donner de l'importance aux

jeunes catégories et se préoccuper beaucoup plus de leur formation à travers la création à grande échelle, d'académies sportives pour le football et les autres disciplines", a ajouté le technicien algérien.

Saâdane est également revenu sur l'entrée du football algérien dans l'ère du professionnalisme soulignant qu'il "fallait absolument ôter de nos esprits le mode de gestion qui prévalait dans les années 1970 et 1980 quand les entreprises nationales entretenaient le football national".

"Le professionnalisme exige une réflexion profonde qui nécessite beaucoup de temps afin de permettre aux experts de mettre en place une feuille de route



et un cahier des charges que tous les clubs doivent respecter à la lettre", a estimé Saâdane. Le technicien algérien a également expliqué que cela prendrait du temps et qu'il faut avancer "progressivement" prenant en exemple la Tunisie à qui il a fallu des années pour y arriver.

COUPE DE LA LIGUE DU PORTUGAL

Slimani et Ghilas titulaires lors de l'affiche Sporting Lisbonne-Porto

Les deux attaquants internationaux algériens, Islam Slimani et Nabil Ghilas ont été alignés d'entrée lors de la rencontre ayant opposé leurs clubs respectifs, le Sporting Lisbonne et le FC Porto (0-0) dimanche soir pour le compte de la 1^{re} journée de la coupe de la Ligue de football du Portugal. Les deux avant-centres des Verts, qui ont été rarement titularisés depuis le début de cet exercice, ont ainsi profité de cette épreuve pour améliorer leur volume de jeu. Toutefois, ils n'ont pu aller au terme du match, puisque Slimani a été remplacé à la 63^e minute,

alors que Ghilas a cédé sa place à la 86^e. Si Slimani a décidé de poursuivre l'aventure avec le club de la capitale qu'il avait rejoint en août passé en dépit de son statut de remplaçant, Ghilas, lui, a émis le voeu de changer d'air pour bénéficier de plus de temps de jeu. A six mois de la Coupe du monde qu'abritera le Brésil, ils sont nombreux les joueurs de la sélection algérienne évoluant en Europe à souhaiter changer de clubs lors du mercato d'hiver de janvier pour gagner en compétition en prévision justement du rendez-vous footballistique planétaire.

Michael Schumacher toujours dans un état «critique»

L'ancien pilote allemand de Formule 1 Michael Schumacher, septuple champion du monde, se trouvait hier toujours «dans une situation critique», au lendemain d'une chute à ski à Méribel, dans les Alpes françaises, a annoncé le CHU de Grenoble où il est hospitalisé. «Michael Schumacher était hier soir (dimanche) dans une situation critique et il le reste à ce stade», a déclaré le directeur adjoint du Centre hospitalo-universitaire (CHU)

de Grenoble, Marc Penaud. «On ne peut pas se prononcer sur le devenir de Schumacher», ont ajouté des médecins du CHU, précisant que l'ex-pilote souffrait de «lésions diffuses et sévères» en dépit du port d'un casque. Dans un communiqué, publié dimanche soir, conjointement avec le service de presse du champion en Allemagne, l'hôpital a indiqué qu'il «souffrait, à son arrivée, d'un traumatisme crânien grave avec coma qui a nécessité

immédiatement une intervention neurochirurgicale». «Schumi» a fait dimanche une chute à ski et a reçu un choc à la tête après avoir heurté un rocher, alors qu'il évoluait sur un secteur hors-piste en compagnie d'autres personnes.

Le champion le plus titré de l'histoire de la Formule 1 avait déjà été victime d'un accident de moto, en 2009 en Espagne, dont il ressortit touché à une vertèbre cervicale et au crâne.



UNE PREMIÈRE POUR UN OPÉRATEUR DE TÉLÉPHONIE MOBILE
Ooredoo offre l'opportunité à plus de 250 supporters algériens d'assister au match amical Real Madrid -Paris Saint Germain prévu le 2 janvier à Doha



L'opérateur de téléphonie mobile, Ooredoo accueille la nouvelle année 2014 sous le signe du football et du fair-play, en donnant l'occasion à plus de 250 supporters algériens d'assister à l'événement sportif majeur de ce début d'année, à savoir le match de gala entre le club français Paris Saint-Germain (PSG) et le club espagnol Real Madrid FC.

Ce match événement organisé, à l'initiative du groupe Ooredoo, sponsor du PSG, se jouera le 2 janvier 2014 à Khalifa Stadium de Doha au Qatar. Cette initiative, première du genre en Algérie par son envergure pour un opérateur de téléphonie mobile, vise à donner la chance aux Algériens notamment les clients et partenaires de Ooredoo, qui n'ont pas eu l'occasion d'assister à un tel match en Algérie, de suivre ce match qui réunit deux prestigieuses équipes et de grandes stars mondiales du ballon rond.

Selon le directeur général de Ooredoo, Joseph Ged, à travers cette initiative, «Ooredoo confirme son statut de partenaire du football algérien comme à l'international en offrant une belle opportunité à des supporters algériens d'assister à ce match de gala entre deux plus grands clubs de football du monde».

Cette initiative inédite de Ooredoo s'inscrit dans notre stratégie de promouvoir le football algérien sur la scène internationale et de donner réellement et sincèrement l'opportunité aux fans algériens d'assister à des matchs exceptionnels d'envergure internationale». Pour rappel, Ooredoo est le sponsor officiel et principal de la Fédération algérienne de football (FAF), de l'Equipe nationale et de neufs clubs professionnels de football.



CÔTE D'IVOIRE

LES ÉLÉPHANTS À LA CONQUÊTE DU BRÉSIL



Comment ils se sont qualifiés ?

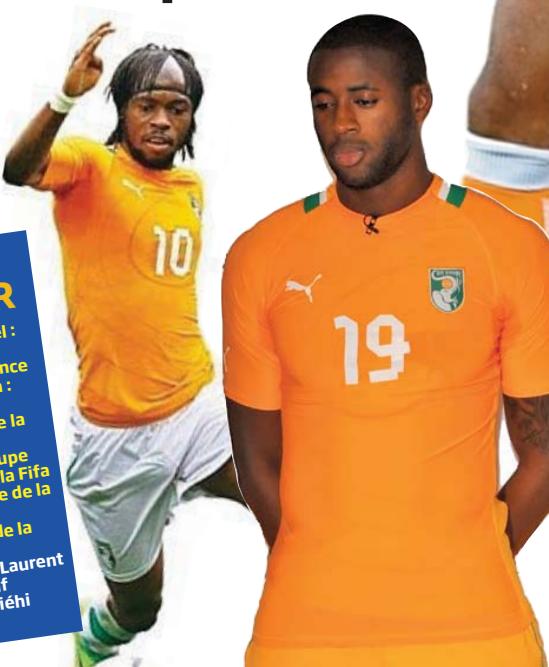
La Côte d'Ivoire a survolé son groupe, avec quatre victoires en six matches, 15 buts marqués et cinq encaissés. Les Éléphants ont perdu leur seul point contre leur principal rival dans cette poule, le Maroc. En barrages, Didier Drogba et ses coéquipiers ont éprouvé plus de difficultés. Lors du dernier quart d'heure du match retour, le Sénégal a même été à un but d'une qualification pour le Mondial aux dépens de la Côte d'Ivoire. Finalement, un but tardif de Salomon Kalou a propulsé les Ivoiriens vers leur troisième coupe du Monde consécutive.

Les joueurs-clé

La Côte d'Ivoire dispose sans doute des meilleures individualités d'Afrique. En attaque, le duo composé de Drogba et Salomon Kalou reste redoutable. Didier Zokora et Yaya Touré se chargent de la récupération, tandis que le virevoltant Gervinho, à droite comme à gauche, remonte les ballons. Emmanuel Eboué et Kolo Touré apportent leur expérience du haut niveau pour verrouiller derrière.

BON À SAVOIR

Sélectionneur actuel : Sabri Lamouchi
Meilleure performance en compétition Fifa : Premier Tour de la coupe du Monde de la Fifa (2006, 2010), troisième de la coupe du Monde U17 de la Fifa (1987), quatrième de la Coupe des Confédérations de la Fifa (1992)
Stars du passé : Laurent Pokou, Youssouf Fofana et Joël Tiéhi



* Source : www.fifa.com

Passé en coupe du Monde

Jamais la Côte d'Ivoire n'a encore réussi à passer la phase de groupes d'une coupe du Monde de la Fifa. Il faut dire que le tirage au sort n'a pas été particulièrement tendre

avec elle. Pour leur première participation en 2006, les Éléphants se sont retrouvés dans un Groupe C relevé, les mêlant à l'Argentine, aux Pays-Bas et à la Serbie-Monténégro.

Ils ont terminé troisièmes de leur poule, comme quatre ans plus tard en Afrique du Sud, où ils ont retrouvé le Brésil, le Portugal et la RDP Corée.



Le maillot officiel

P U B L I C I T É

*Cevital vous souhaite
de tout cœur une bonne année*



DK NEWS - 31/12/2013

WE RUN ALGIERS

**1ERE COURSE CONNECTÉE,
UN DÉFI RELEVÉ!**

Organisée sur App Store Google play

PMG.DZ

mobilis

DK NEWS - 31/12/2013